Email: lanationquotidien@gmail.com - Site: www.journal-lanation.com

LA NATION

Dimanche 29 Novembre 2026 N° 3906 Prix: 10 DA Quotidien National d'Information

GAZA

18 MARTYRS ET 38 BLESSÉS ADMIS DANS LES HÔPITAUX EN 48 HEURES P11

ELECTIONS LOCALES

TEBBOUNE ANNONCE UN ÉLARGISSEMENT DES PRÉROGATIVES DES ÉLUS



Le président de la République, Abdelmadjid Tebboune, a annoncé samedi son intention d'élargir les prérogatives des collectivités locales dans le cadre de la prochaine révision des codes communal et de wilaya. À cette occasion, il a exprimé sa confiance dans les capacités de la nouvelle génération d'élus à assumer davantage de responsabilités dans la gestion des communes et des wilayas.

S'exprimant devant la presse après avoir voté à l'école primaire Ahmed-Ouroua, à Bouchaoui, à l'ouest d'Alger, le chef de l'État a indiqué que les futurs textes seraient élaborés en concertation avec les nouveaux élus, afin de définir une nouvelle approche de la gestion locale. Il a notamment estimé que le niveau d'instruction, la formation universitaire et l'âge des candidats témoignaient de l'émergence d'une génération désormais prête à assumer des responsabilités plus importantes.

P3

POLLUTION DE L'OUED MOUILAH À TLEMCEN

LE GOUVERNEMENT DÉCIDÉ À SAISIR LES INSTANCES INTERNATIONALES

Les autorités algériennes ne lâchent pas l'affaire de la pollution par le Maroc de l'Oued Mouileh, dans la wilaya de Tlemcen. Après avoir brandi, le 10 novembre dernier à l'occasion d'une visite effectuée au niveau du site polluée, la menace de trainer les Marocains devant les instances internationales, le ministre d'Etat, ministre de l'Intérieur et des Collectivités locales, M. Brahim Merad, passe à la vitesse supérieure. En Effet, il a présidé, jeudi, une réunion de haut niveau consacrée à l'examen du dossier devant être soumis aux institutions et instances internationales concernant le niveau de pollution de l'Oued Mouilah dans la wilaya de Tlemcen et son impact sur l'environnement et la santé publique, a indiqué un communiqué du ministère P2

ACCORD D'ASSOCIATION ALGÉRIE-UNION EUROPÉENNE

PARTENARIAT STRATÉGIQUE OU MARCHÉ DE DUPES ?

Conclu en 2002 dans l'urgence de l'après-décennie noire pour briser son isolement, l'accord d'association avec l'Union européenne apparaît aujourd'hui à Alger comme un cadre déséquilibré. Alors que les échanges bilatéraux demeurent écrasés à plus de 90 % par les hydrocarbures et que les investissements européens stagnent à un niveau jugé insuffisant, la volonté algérienne de diversifier son économie se heurte aux limites du traité. P3

FOOT / COUPE DE LA CONFÉDÉRATION (GROUPE D-1RE JOURNÉE)

L'USM ALGER À L'ASSAUT DU REAL BAMAKO

P9

ESCROQUERIE VISANT DES UTILISATEURS DE BARIDIMOB À ALGER

41 MILLIARDS DE CENTIMES SOUTIRÉS À 740 VICTIMES

P2

ESCROQUERIE VISANT DES UTILISATEURS DE BARIDIMOB À ALGER

41 milliards de centimes soutirés à 740 victimes

Les services opérationnels de la Sûreté de la wilaya d'Alger ont neutralisé des réseaux criminels spécialisés dans l'escroquerie électronique, ayant fait 740 victimes, avec l'arrestation de 35 de leurs membres, dont 8 femmes, a indiqué vendredi un communiqué de la Direction générale de la Sûreté nationale (DGSN).
Cette opération fait suite à "l'enregistrement de plusieurs cas d'escroquerie visant des utilisateurs du service BaridiMob, perpétrés par des individus usurpant l'identité d'employés d'Algérie Poste, au moyen de procédés frauduleux visant à s'emparer de leurs données personnelles et à les inciter à communiquer leurs informations confidentielles, notamment en vue de transférer de l'argent vers des comptes postaux complices", a précisé la même source. Les investigations techniques et le suivi du circuit des transferts financiers, menés plusieurs semaines durant et ayant couvert plusieurs régions du pays, ont permis aux enquêteurs du service d'"identifier et d'arrêter les individus usurpant l'identité de l'établissement public, qui utilisaient l'espace numérique pour commettre plusieurs opérations d'escroquerie et de fraude via le service BaridiMob, faisant 740 victimes, avec un préjudice financier de près de 41 milliards de centimes".
L'opération, menée sous la supervision du parquet compétent, s'est soldée par la récupération des cartes Edahabia utilisées pour retirer les sommes soutirées aux victimes, des chèques postaux ainsi que des smartphones ayant servi à commettre ces actes criminels, outre une somme d'argent en monnaie nationale des revenus provenant de cette activité criminelle". Les suspects ont été présentés devant le procureur de la République près le pôle pénal national de lutte contre les infractions liées aux technologies de l'information et de la communication près la Cour d'Alger, a conclu le communiqué.

R.N

POLLUTION DE L'OUED MOUILAH À TLEMCEN

Le gouvernement décidé à saisir les instances internationales

Pour le ministre de l'Intérieur et des Collectivités locale la pollution ayant affecté l'Oued Mouileh constitue "un crime contre l'humanité" et le dossier fera l'objet d'un suivi méthodique et sera porté devant les organisations internationales et africaines, ainsi que leurs différentes instances.



Les autorités algériennes ne lâchent pas l'affaire de la pollution par le Maroc de l'Oued Mouileh, dans la wilaya de Tlemcen. Après avoir brandi, le 10 novembre dernier à l'occasion d'une visite effectuée au niveau du site polluée, la menace de traîner les Marocains devant les instances internationales, le ministre d'Etat, ministre de l'Intérieur et des Collectivités locales, M. Brahim Merad, passe à la vitesse supérieure. En Effet, il a présidé, jeudi, une réunion de haut niveau consacrée à l'examen du dossier devant être soumis aux institutions et instances internationales concernant le niveau de pollution de l'Oued Mouilah dans la wilaya de Tlemcen et son impact sur l'environnement et la santé publique, a indiqué un communiqué du ministère. La réunion s'est tenue en présence du ministre de l'Hydraulique, Lounès Bouzegza, du ministre de la Santé, Mohamed Seddik Ait Messaoudene, de la ministre de l'Environnement et de la Qualité de la vie, Kaouter Krikou, du ministre de la Communication, Mohamed Bouslimani, de la ministre déléguée auprès du ministre d'Etat, ministre de l'Intérieur et des Collectivités locales, chargée des Collectivités locales, Fouzia Naama, du secrétaire général du ministère de l'Intérieur et des Collectivités locales, ainsi que de représentants du ministère de la Défense nationale et du Commandement de la Gendarmerie nationale, et de cadres du ministère de l'Intérieur et des Collectivités locales et des ministères prenant part à la réunion, a précisé la même source.
En marge de cette importante réunion, il a affirmé que la pollution ayant affecté l'Oued Mouileh constitue "un crime contre l'humanité", assurant que ce dossier fera l'objet d'un suivi méthodique et sera porté devant les organisations internationales et africaines, ainsi que leurs différentes instances. Selon lui, il s'agit d'"une pollution intentionnelle résultant du déversement de substances toxiques ayant causé des dommages aux populations, à la faune et à la flore". "Les taux de substances polluantes enregistrent une hausse continue et dépassent largement les seuils normaux", a-t-il ajouté. Le ministre a assuré que l'Etat assumera pleinement ses responsabilités dans le suivi de cette affaire sans se contenter du constat sur le terrain, ajoutant que ce dossier revêt des dimensions régionales et internationales qui exigent, a-t-il dit, d'associer les organisations internationales et africaines ainsi que leurs différentes instances afin de leur permettre d'examiner les données et preuves fournies et d'établir la réalité des dégâts enregistrés.
De son côté, le ministre de la Communication, M. Mohamed Bouslimani, a estimé qu'il s'agit d'"un acte délibéré de la part du Maroc qui a déversé des substances chimiques toxiques dans les oueds de l'ouest de l'Algérie, un acte inhumain et un crime contre la vie, au regard des préjudices subis par l'homme, la faune et la flore". Les résultats des expertises et de la visite sur le terrain "ont permis de confirmer le caractère intentionnel de cet acte, ce qui impose de continuer à mettre la lumière sur cette affaire et de tenir l'opinion publique informée de son évolution", a-t-il ajouté.
Pour sa part, le ministre de la Santé, M. Mohamed Seddik Ait Messaoudene, a indiqué que les analyses effectuées ont révélé des "anomalies présentant des risques pour la santé humaine, notamment une concentration élevée de certaines bactéries". Abondant dans le même sens, le ministre de l'Hydraulique, M. Lounès Bouzegza, a déclaré que la situation liée à la pollution des eaux de l'Oued Mouilah connaît "une aggravation des niveaux de risque", précisant que son secteur a pris "les mesures nécessaires pour traiter les eaux polluées".
En effet, la direction de l'Hydraulique de la wilaya de Tlemcen a lancé la réalisation de plusieurs projets pour réduire les risques de pollution du cours de l'oued El-Mouilah, dans la commune de Maghnia, qui constitue une menace pour les ressources hydriques, la santé publique et l'activité agricole de la région, a indiqué la directrice locale du secteur, Ould-Yerou Aouali. Elle a précisé que le secteur local de l'Hydraulique a bénéficié d'une enveloppe financière importante destinée à la réalisation de plusieurs projets. Entre autres opérations inscrites, la réalisation d'une station d'épuration des eaux au niveau de l'oued El-Mouilah, avec une capacité de traitement estimée à 1.750 mètres cubes par jour, dans le but de protéger le barrage de Hammam Boughrara. "Les travaux de cette station sont arrivés à leur phase finale", a-t-elle dit Par ailleurs, une étude visant à protéger ce barrage contre la pollution, lancée sous la supervision de l'Office national de l'assainissement, est, actuellement, en cours de réalisation, a-t-on ajouté de même source.

A.C

ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR

38 étudiants béninois accueillis par l'ONOU

L'Office national des œuvres universitaires (ONOU) a accueilli 38 étudiants en provenance de la République du Bénin, dans le cadre de la poursuite de l'opération d'accueil des étudiants internationaux arrivant en Algérie. Selon un communiqué de l'Office, l'opération d'accueil des étudiants a été supervisée par la sous-directrice des activités culturelles et sportives de l'Office, accompagnée d'un représentant de cet établissement. Cette opération s'inscrit dans le cadre de la mise en œuvre des instructions du ministre de l'Enseignement supérieur et de la Recherche scientifique, le professeur Kamel Baddari, ainsi que des orientations du directeur général de l'Office national des œuvres universitaires, Adel Mezough.
Dès leur arrivée, les étudiants ont été pris en charge pour leur transfert vers les villes universitaires où ils poursuivront leurs études. Un accompagnement nécessaire leur a également été assuré afin de faciliter leur intégration au sein de leurs établissements universitaires respectifs.

R.N

INNOVATION ET TECHNOLOGIES

La 5e édition de la Conférence africaine des start-up reportée

Le ministère de l'Economie de la connaissance, des Start-up et des Micro-entreprises, a annoncé, dans un communiqué, le report à une date ultérieure de la 5e édition de la Conférence africaine des start-up. La date de tenue de cet important événement continental, initialement prévu du 5 au 7 décembre prochain, "sera annoncée ultérieurement", a précisé la même source.
Le président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, avait donné, dimanche dernier, lors de la réunion du Conseil des ministres qu'il a présidée, des instructions quant à la nécessité d'approfondir et d'élargir les concertations pour assurer la réussite de cet évènement. Il a souligné que "les résultats d'une telle manifestation ne doivent pas être en deçà des résultats réalisés lors de la Foire commerciale intra-africaine (IATF), d'où la nécessité d'approfondir davantage les concertations en vue de préparer cet événement important pour l'économie du continent, en les élargissant au Premier ministre ainsi qu'aux ministères des Affaires étrangères et de l'Enseignement supérieur et de la Recherche scientifique, sous la supervision du directeur de Cabinet de la présidence de la République". Il a également instruit de "la nécessité de réunir toutes les conditions de réussite, sur les plans technique et professionnel, durant toute la durée de la Conférence, au profit de nos frères africains invités".

R.N

ELECTIONS LOCALES

Tebboune annonce un élargissement des prérogatives des élus

Le président de la République, Abdelmadjid Tebboune, a annoncé samedi son intention d'élargir les prérogatives des collectivités locales dans le cadre de la prochaine révision des codes communal et de wilaya. À cette occasion, il a exprimé sa confiance dans les capacités de la nouvelle génération d'élus à assumer davantage de responsabilités dans la gestion des communes et des wilayas.

S'exprimant devant la presse après avoir voté à l'école primaire Ahmed-Ouroua, à Bouchaoui, à l'ouest d'Alger, le chef de l'État a indiqué que les futurs textes seraient élaborés en concertation avec les nouveaux élus, afin de définir une nouvelle approche de la gestion locale. Il a notamment estimé que le niveau d'instruction, la formation universitaire et l'âge des candidats témoignaient de l'émergence d'une génération désormais prête à assumer des responsabilités plus importantes.

L'élargissement des prérogatives des collectivités locales constitue depuis plusieurs années une revendication majeure de la classe politique et des élus, qui appellent à une réforme du système de gestion locale en faveur d'une décentralisation effective. L'objectif est de réduire le poids de la tutelle administrative et de renforcer les pouvoirs des assemblées élues, notamment dans les décisions relatives au développement et à l'investissement.

Au-delà des compétences administratives, les revendications portent également sur l'autonomie financière des communes, à travers une meilleure mobilisation des recettes fiscales, la valorisation du patrimoine foncier et la diversification des ressources de financement. Une répartition plus équitable des moyens est aussi jugée nécessaire pour permettre aux communes aux capacités financières limitées de répondre aux besoins des citoyens.

La réforme attendue devra également prévoir des mécanismes juridiques pour résoudre les situations de blocage au sein des assemblées locales et garantir la continuité du service public. La protection des élus figure, elle aussi, parmi les priorités, avec la nécessité de distinguer les erreurs de gestion des actes de corruption et des abus de pouvoir.

Ces préoccupations ont été largement exprimées durant la campagne électorale. Abdelali Hassani Cherif (MSP) a plaidé pour la révision des codes communal et de wilaya, tandis que Youcef Aouchiche (FFS) a réclamé davantage de pouvoirs pour les assemblées locales. Lamine Osmani (Sawt Echaâb), Fateh Boutbig (Front El Moustakbal) et Monther Boudène (RND) ont, pour leur part, insisté sur la transformation de la commune en acteur économique capable d'attirer les investissements, de créer des richesses et des emplois.



Ainsi, plus de 24 millions d'électeurs étaient appelés hier samedi, aux urnes pour élire leurs représentants au sein des Assemblées populaires communales (APC) et de wilaya (APW). À la mi-journée, le président de l'Autorité nationale indépendante des élections (ANIE), Saâd Arous, a annoncé des taux de participation préliminaires de 9,16 % pour les APC et de 8,76 % pour les APW.

Le nombre de votants s'élevait respectivement à 2.219.885 pour les assemblées communales et à 2.122.947 pour les assemblées de wilaya, a-t-il précisé lors d'une conférence de presse au Centre international des conférences Abdelatif-Rahal.

Le corps électoral national compte 24.236.959 inscrits, dont 13.001.832 hommes et 11.235.127 femmes. Le scrutin s'est déroulé à travers 13.660 centres et 63.378 bureaux de vote, répartis dans les 1.541 communes du pays.

Pour assurer le déroulement de l'opération, 828.836 encadreurs ont été mobilisés, dont 760.536 affectés aux bureaux de vote et 68.300 aux centres. Par ailleurs, 194.979 représentants des partis politiques et des listes indépendantes ont été habilités à suivre le scrutin, parmi lesquels 41.280 au niveau des centres et 153.699 dans les bureaux de vote.

S. Y

ACCORD D'ASSOCIATION ALGÉRIE-UNION EUROPÉENNE

Partenariat stratégique ou marché de dupes ?

L'Algérie n'avait pas le choix. Au moment de la signature de l'accord d'association avec l'Union européenne en 2002, le pays sortait de dix années de violences, d'attentats terroristes et de destructions économiques massives. Son appareil de production était fragilisé et reposait presque entièrement sur les hydrocarbures.

Son pouvoir de négociation était faible et la marge de manœuvre de ses envoyés très étroite. Sur le papier, l'Algérie obtenait un accès immédiat et gratuit au marché européen pour ses produits industriels. Mais cet avantage était largement théorique : à l'époque, le pays n'avait presque rien d'autre que le pétrole et le gaz à vendre.

L'architecture de l'accord s'est révélée dès le départ défavorable, mais le pays cherchait coûte que coûte à briser l'étau de l'isolement qu'il subissait même au prix d'un traité inéquitable et asymétrique.

Dans la précipitation et en dépit des aberrations écrites noir sur blanc dans le texte qui sauteraient aux yeux d'un juriste moyen, les responsables de l'époque ont choisi d'apposer leur seing sur le document. Sauf qu'avec le temps les rapports entre l'Algérie et l'UE sont devenus une inéquation insoluble à l'intérieur d'un carcan institutionnel que les autorités algériennes considèrent maintenant comme un marché de dupes.

Ainsi, en agriculture, l'accès des produits algérien aux étals européens est limité par des quotas et des calendriers stricts. Le volet investissement et celui du transfert de technologie ne contient aucune obligation ferme de la part de l'Europe, mais seulement des formules vague du genre « s'efforcer », « encourager » ou « favoriser ».

En revanche, côté européen, les instruments de protection (mesures de sauvegarde, normes, barrières techniques) sont largement préservés et c'est l'Algérie qui a dû ouvrir progressivement son marché et renoncer peu à peu à ses droits de douane, sans compensation structurelle juridiquement garantie.

UNE DISCORDE EN ACIER

Aujourd'hui, l'Algérie cherche à élargir ses recettes hors hydrocarbures, à développer son industrie et son agriculture, et à attirer de nouvelles technologies. Or, selon le gouvernement, l'accord freine ses ambitions.

Les chiffres illustrent ce déséquilibre. En 2025, les échanges de biens entre l'Algérie et l'Union européenne ont atteint 43,4 milliards d'euros, selon les statistiques de la Commission européenne. Les importations européennes depuis l'Algérie s'élèvent à 26,5 milliards d'euros, dont près de 93 % sont des carburants et lubrifiants. À l'inverse, les produits européens vendus en Algérie représentent 16,9 milliards d'euros. Hors hydrocarbures, les exportations algériennes vers l'Union restent modestes.

Elles sont passées de 344 millions de dollars en 2003 à 889 millions en 2018, une progression ne reflète pas, l'Algérie, le potentiel de son économie.

Le ministre des Affaires étrangères Ahmed Attaf a présenté le 26 novembre 2026 un autre constat. Selon les données qu'il a communiquées, les investissements européens ne dépassent guère 17 milliards de dollars depuis 2005, alors que les échanges bilatéraux ont dépassé 1 000 milliards. Une autre estimation avance un montant d'environ 13 milliards de dollars, majoritairement dans les hydrocarbures, auquel s'ajoutent 12 milliards de dollars de dividendes transférés entre 2005 et 2020.

En matière d'acier, Attaf a souligné que le quota accordé à l'Algérie par les nouvelles mesures européennes serait de 66 000 tonnes, alors que le pays a exporté plus de 630 000 tonnes en 2025.

Le règlement européen fixe un contingent global de 18,3 millions de tonnes par an, en franchise de droits, avec un droit de 50 % au-delà. Il doit encore être précisé par pays. Des analystes estiment que l'Algérie pourrait relever de dispositions réservées aux pays en développement, ce qui reste à confirmer.

Pour toutes ces raisons, Alger demande la révision de l'accord d'association vers un partenariat plus équilibré, fondé sur l'égalité et des bénéfices réels pour les deux parties et réclame la réunion du Conseil d'association, l'instance prévue pour examiner ces questions, qui ne s'est pas tenue depuis 2020.

Mohamed Badaoui

AHMED ATTAF

La stabilité régionale passe par le respect du droit international

La stabilité du Maghreb demeure étroitement liée à un règlement juste et durable de la question du Sahara occidental, garantissant au peuple sahraoui l'exercice de son droit inaliénable à l'autodétermination. C'est ce qu'a affirmé jeudi le ministre des Affaires africaines, Ahmed Attaf, lors d'une conférence de presse au siège de son département.

Attaf a souligné que l'expiration du mandat de la Mission des Nations unies pour l'organisation d'un référendum au Sahara occidental (MINURSO) ne modifie en rien le statut de la question sahraouie en tant que dossier de décolonisation inscrit à l'ordre du jour des Nations unies. Il a rappelé que les droits des peuples ne sauraient disparaître avec la fin du mandat d'une mission onusienne et que le droit à l'autodétermination ne peut être remis en cause par des arrangements politiques conjoncturels. Il a, par ailleurs, averti qu'une solution imposée sans l'adhésion du Front Polisario ne ferait que prolonger le conflit et compromettre la stabilité régionale. Le ministre a rappelé que le Sahara occidental reste inscrit à l'ordre du jour de la Quatrième Commission de l'Assemblée générale depuis 1963 et relève du Conseil de sécurité depuis 1975. Il a également relevé que le secrétaire général de l'ONU avait souligné que la fin du mandat de la MINURSO n'affectait pas les droits inaliénables du peuple sahraoui.

UNE APPROCHE GLOBALE POUR STABILISER LE SAHEL

Abordant la situation au Sahel, Ahmed Attaf a défendu une approche globale, estimant que la stabilité de cette région ne peut reposer uniquement sur les réponses sécuritaires. L'Algérie privilégie une démarche articulée autour du développement, de la coopération sécuritaire et du renforcement de la cohésion sociale et de l'unité nationale.

Cette approche concerne notamment les relations avec le Niger, le Mali, la Mauritanie, le Tchad et le Burkina Faso. Elle prévoit la réalisation de projets structurants dans les infrastructures, les transports, les communications, la santé et l'éducation, ainsi que le développement de partenariats économiques, particulièrement dans le secteur énergétique.

Sur le plan sécuritaire, le ministre a réaffirmé la priorité accordée à la lutte contre le terrorisme et la criminalité transnationale organisée. Il a toutefois mis en garde contre les ingérences étrangères, la circulation des armes et le mercenariat, qui favorisent l'expansion des groupes armés, comme l'illustrent les crises libyenne et soudanaise.

Il a enfin plaidé pour des règlements politiques durables dans ces deux pays, fondés sur le respect de leur souveraineté et de leur intégrité territoriale. Concernant la Libye, il a condamné les attaques contre le port de Benghazi et appelé à un processus politique inclusif, capable de rétablir des institutions unifiées et légitimes, à l'abri des ingérences extérieures.

Synthèse : Sid Ali

ONAAPH

Vers la création d'une unité de fabrication de fauteuils roulants

L'Office national d'appareillages et accessoires pour personnes handicapées (ONAAPH) prépare la création d'une unité de fabrication de fauteuils roulants manuels, avec une capacité de production initiale estimée à 10.000 fauteuils par an, a indiqué le directeur général de l'Office, Mohamed Mouaidi, à quelques jours de la célébration de la Journée internationale des personnes handicapées (3 décembre). Il a précisé que l'objectif de ce projet est de "réduire la dépendance à l'importation de ce type d'équipements et de répondre aux besoins de cette catégorie" et à "développer une industrie nationale de fauteuils roulants manuels en aluminium, légers et faciles à utiliser".
Cette initiative s'inscrit dans le cadre de la mise en œuvre du plan stratégique de l'Office pour la période 2026-2030, visant à "renforcer le service public, en garantissant des prestations de qualité et une réponse efficace aux attentes des citoyens, outre le développement des services numériques, afin d'opérer un saut qualitatif dans les méthodes de production et d'assurer une prise en charge optimale des bénéficiaires des services de l'Office".
Parmi les autres projets que l'Office s'attèle à concrétiser, figure le lancement, à partir du deuxième trimestre 2027, de la carte numérique destinée aux bénéficiaires d'appareillages et accessoires, qui leur permettra de bénéficier d'appareillages et d'équipements orthopédiques auprès de n'importe quelle annexe de l'Office à l'échelle nationale. Cette carte comportera des informations relatives à la nature du handicap du bénéficiaire, ainsi qu'aux types d'appareillages et d'équipements orthopédiques dont il a bénéficié auparavant.
D'autre part, M. Mouaidi a annoncé le lancement d'un atelier de fabrication d'orthèses reposant sur les technologies modernes de conception et de production, au niveau de l'unité de fabrication de prothèses de Ben Aknoun (Alger), visant à "réduire les délais de conception et de remise de ces dispositifs d'un mois à 48 heures, grâce à la mise en place de procédés de production numériques plus précis et plus performants, permettant d'améliorer la précision des mesures, de la conception et de la fabrication, selon les spécificités de chaque bénéficiaire".
M. Mouaidi a indiqué que l'Office a pris en charge, de janvier à fin septembre dernier, "74.477 bénéficiaires d'appareillages orthopédiques et de leurs accessoires", à l'instar des aides techniques à la marche et des aides auditives, notant que "le nombre total de bénéficiaires devrait dépasser les 120.000 d'ici la fin de l'année en cours, soit une hausse de 2% par rapport à l'année précédente".

R.E

PRODUCTION DE VACCINS

Saidal signe un mémorandum d'entente avec GSK

Le groupe public Saïdal et l'opérateur pharmaceutique mondial GlaxoSmithKline (GSK) ont signé, jeudi à Alger, un mémorandum d'entente visant à renforcer leur coopération en vue de la production de plusieurs vaccins, a indiqué un communiqué du ministère de l'Industrie pharmaceutique
Le ministre de l'Industrie pharmaceutique, Ouacim Kouidri, a présidé, au siège du ministère, la cérémonie de signature de ce mémorandum d'entente qui vise à tirer parti de l'expertise, de l'expérience et des technologies dont dispose l'opérateur GSK, en vue de leur transfert au groupe Saïdal, afin de soutenir et de développer les capacités nationales de production dans ce domaine.

R.E

RÉALISATION D'UNE CENTRALE ÉLECTRIQUE EN CÔTE D'IVOIRE

Sonelgaz International exporte des équipements

Cette opération s'inscrit dans la mise en œuvre des accords commerciaux signés récemment par l'entreprise à Abidjan avec la société ivoirienne CI-Energies, portant sur la réalisation d'une centrale électrique d'une capacité de 40 MW dans la ville de San-Pédro.



La société Sonelgaz International a entamé, jeudi, au port d'Alger, l'opération d'exportation et d'expédition de turbines, de matériels et d'équipements destinés à la réalisation d'une centrale de production d'électricité et au renforcement du réseau de distribution électrique en Côte d'Ivoire, dans le cadre de la concrétisation de contrats stratégiques de coopération conclus par cette filiale du groupe Sonelgaz avec la société Côte d'Ivoire Energies (CI-Energies).
Cette opération, première du genre pour l'acheminement par voie maritime à l'étranger d'équipements d'une centrale électrique algérienne, s'inscrit dans le cadre des efforts visant à renforcer la coopération énergétique entre l'Algérie et les pays africains et à promouvoir le partenariat économique et commercial dans le cadre de la coopération Sud-Sud.
Dans ce cadre, le directeur général de Sonelgaz International, Yazid Djellouli, a indiqué que cette opération s'inscrit dans la mise en œuvre des accords commerciaux signés récemment par l'entreprise à Abidjan avec la société ivoirienne CI-Energies, portant sur la réalisation d'une centrale électrique d'une capacité de 40 MW dans la ville de San-Pédro, ainsi que sur la fourniture de matériels et d'équipements électriques destinés à soutenir le réseau de distribution et à améliorer les infrastructures électriques en Côte d'Ivoire. Il a qualifié le lancement de l'expédition des équipements d'"étape historique", précisant que les équipes chargées de la réalisation entameront les travaux de construction de la centrale de San-Pédro dès l'arrivée des équipements, l'accomplissement des formalités douanières et leur acheminement vers le site du projet. Et d'ajouter que le délai de réalisation de la centrale est estimé entre trois et quatre mois. Ce projet constitue le premier contrat commercial de Sonelgaz International concrétisé dans le cadre de ses activités en Afrique, reflétant ainsi la volonté du groupe d'élargir sa présence sur les marchés africains et d'exporter son expertise et ses capacités techniques dans les domaines de la production, du transport et de la distribution d'électricité, a-t-il souligné.
Pour sa part, le directeur central du transport à Sonelgaz-Services, Khiar Sidali, a mis en avant la contribution de cette filiale à l'opération d'exportation, à travers la prise en charge du transport des matériels et équipements, leur préparation et leur conditionnement conformément aux normes requises, en vue de leur expédition par voie maritime vers le port de San Pédro, en Côte d'Ivoire. Il a précisé que cette contribution s'inscrit dans le cadre de la coordination entre les différentes filiales du groupe Sonelgaz, afin de garantir les conditions logistiques et techniques nécessaires à la réussite de l'opération d'exportation et à la concrétisation du projet dans les délais impartis.
De son côté, le directeur de l'information et de la communication au ministère de l'Energie et des Energies renouvelables, Khalil Hedna, a affirmé que cette opération revêt une importance particulière, d'autant qu'elle intervient seulement cinq jours après la signature, à Abidjan (Côte d'Ivoire), de trois contrats, sous la supervision du ministre de l'Energie et des Energies renouvelables, Mourad Adjal, et du ministre ivoirien des Mines, du Pétrole et de l'Energie, Mamadou Sangafowa Coulibaly. Il a précisé que l'opération d'expédition prendra entre 12 et 15 jours, avant l'acheminement des équipements vers le site du projet. Les équipes de Sonelgaz International se chargeront de la réalisation de la centrale en s'appuyant sur les compétences et la main-d'œuvre algériennes, qui ont contribué à la réalisation des projets des centrales électriques au Niger et au Tchad. Il a indiqué que les équipements et matériels destinés à ce projet sont fabriqués à 100 % en Algérie, soulignant la contribution des différentes filiales du groupe Sonelgaz, notamment Sonelgaz Services et la Société algérienne des industries électriques et gazières (SAIEG), aux opérations de préparation, d'emballage, de conditionnement et d'expédition.

R.E

AGRICULTURE

La Banque nationale de gènes opérationnelle en 2027

Le ministre de l'Agriculture, du Développement rural et de la Pêche, Sid Ali Khaldi, a fait savoir, jeudi, que la Banque nationale de gènes devrait entrer en service au cours de l'année 2027, après l'achèvement des travaux de réalisation des bâtiments et l'acquisition des équipements scientifiques et de laboratoire nécessaires, et ce, dans le cadre des efforts de l'Etat visant à préserver le patrimoine génétique national végétal, animal et microbiologique, à développer l'industrie nationale des semences et à renforcer la sécurité alimentaire. S'exprimant lors d'une plénière consacrée aux questions orales à l'Assemblée populaire nationale (APN), il a précisé que son secteur accorde un intérêt particulier à ce projet, soulignant que les bâtiments ont été achevés et qu'un lot important d'équipements scientifiques et de laboratoire a été acquis, parallèlement au lancement de l'opération d'équipement relative à la deuxième phase.
A cet égard, le ministre a indiqué que la banque deviendra "opérationnelle et effective" en 2027, faisant état d'un travail en cours pour élaborer un texte réglementaire encadrant son activité. Il a ajouté que ce projet permettra d'élaborer une stratégie nationale de préservation et de valorisation des ressources génétiques, ainsi que de développer des variétés végétales adaptées aux changements climatiques, ce qui renforcera la souveraineté alimentaire et permettra à l'Algérie d'honorer ses engagements internationaux en matière de biodiversité.
Cette banque a également été consacrée dans le projet de loi relatif à l'orientation agricole et à la souveraineté alimentaire, au vu de son rôle dans la conservation des ressources génétiques et leur mise à la disposition des établissements de recherche, contribuant ainsi au développement de la recherche scientifique dans le domaine des programmes d'amélioration des variétés végétales, a poursuivi le ministre.

R.E



SAÏDA

Numérisation de plus de 235.000 documents et pièces foncières



La wilaya de Saïda a enregistré la numérisation de plus de 235.000 documents et pièces foncières, au cours des trois dernières années, dans le cadre des efforts visant à moderniser le secteur du cadastre et de la conservation foncière et à actualiser ses services administratifs, a-t-on appris, jeudi, auprès de la direction de wilaya du cadastre et de la conservation foncière.

A ce sujet, le directeur du cadastre et de la conservation foncière de la wilaya de Saïda, Zaoui Madani, a indiqué que cette opération a concerné plus de 115.000 documents relatifs aux données cadastrales et aux plans fonciers, ainsi que plus de 120.000 actes de propriété. Il a précisé que cette opération se poursuit à un rythme régulier afin d'achever la numérisation du fonds documentaire foncier.

Le même responsable a ajouté que cette démarche s'inscrit dans le cadre des efforts visant à améliorer la qualité du service public et à faciliter l'accès des citoyens aux documents fonciers, grâce à la possibilité de les demander et de les obtenir en ligne et à distance, sans avoir à se déplacer aux sièges des services administratifs, ce qui permet de gagner du temps et de simplifier les procédures.

Il a également souligné que les documents fonciers obtenus via les plateformes numériques jouissent de la même valeur juridique et officielle que ceux délivrés au niveau des services administratifs, garantissant ainsi leur fiabilité et renforçant la confiance des citoyens dans les services numériques.

Cette opération s'inscrit dans le cadre des efforts visant à généraliser l'administration électronique et à développer les modes de gestion du secteur du cadastre et de la conservation foncière, à travers le recours aux solutions numériques pour le traitement des demandes, l'amélioration des performances administratives et l'allègement de la pression sur les services concernés.

Elle vise ainsi à accompagner les exigences de la transformation numérique et à contribuer à la modernisation du service public, a conclu le même responsable.

BEJAIA

La CNAS organise une journée de sensibilisation sur le cancer de la prostate

Une journée d'information et de sensibilisation sur le cancer de la prostate a été organisée, jeudi, par l'agence de wilaya de la Caisse nationale des assurances sociales des travailleurs salariés (CNAS de Bejaia, dans le cadre de la manifestation "Novembre bleu".
La rencontre, organisée dans l'après-midi au siège de l'Agence situé à Iheddaden, était destinée aux employés de la CNAS âgés de 50 ans et plus, dans le but de les sensibiliser aux risques liés à cette maladie, a indiqué Dr. Lakhdar Djaafri, sous-directeur du contrôle médical au sein de la même agence.
Cette journée vise notamment à mettre en lumière les facteurs de risque du cancer de la prostate, ses principaux symptômes et les moyens de dépistage précoce, tout en soulignant l'importance des analyses et des examens médicaux périodiques, a-t-il précisé.
Le même responsable a également insisté sur le rôle de la sensibilisation dans la promotion de la culture de la prévention et la préservation de la santé masculine, particulièrement chez les hommes âgés de plus de 50 ans.
De son côté, Tayeb Chilla, responsable de la communication au sein de la même agence, a souligné que le dépistage précoce constitue un facteur essentiel pour une meilleure prise en charge du cancer de la prostate.
Il a, par ailleurs, fait savoir qu'une sortie dans les zones reculées de la wilaya est prévue dans le cadre de cette campagne, organisée du 15 au 30 novembre, à travers le guichet itinérant de la CNAS de Bejaia.

UNIVERSITÉ D'OUARGLA

Ouverture du premier concours de doctorat professionnel dans les Instituts de Technologie

Le premier concours national d'accès au doctorat professionnel, industrie et hydrocarbures, dans les Instituts de technologie a été organisé à l'université Kasdi Merbah d'Ouargla (UKMO), a-t-on appris jeudi auprès du rectorat de cette institution.
Intervenant en marge du lancement des épreuves du concours, mercredi, le recteur de l'UKMO, Pr. Mohamed Tahar Hallilet, a indiqué que ce concours, initié par l'institut de technologie national, concerne 81 postes pédagogiques accordés à l'UKMO.
Pour sa part, le directeur de l'institut de technologie, Belkhir Nigrou, a fait savoir que 577 candidats ont postulé à ce concours pour deux filières, la première portant sur la qualité, prévention, sécurité et environnement et la seconde sur la métrologie et les interventions sur forages.
Le même responsable a fait part aussi de la mobilisation de l'encadrement nécessaire à ce concours, rappelant que l'institut de technologie avait procédé, en 2014, à l'ouverture de la Licence professionnelle, avant de conforter cette expérience par l'ouverture, en 2022, du Master professionnel, dont la première promotion est sortie au titre de l'année universitaire 2024.
L'ouverture de cette formation, en 3ème cycle, constitue une nouvelle étape dans le développement de l'institut et le renforcement des opportunités de formation pratique et professionnelle, permettant aux postulants de développer leurs qualifications et compétences académiques.
Le recteur de l'UKMO a indiqué que, par souci d'assurer la transparence et la crédibilité des résultats, la correction des copies du concours de doctorat est soumise à un système de correction électronique.

TOUGGOURT

Vers le raccordement de 11 périmètres agricoles au réseau d'électricité

Les travaux de raccordement de 11 périmètres agricoles dédiés aux cultures stratégiques au réseau d'électricité sont en cours de réalisation à Touggourt, dans le cadre des efforts visant à soutenir le développement de l'activité agricole, a-t-on appris jeudi auprès de la direction locale de la Société nationale de l'électricité et du gaz (Sonelgaz).
Lancé au début 2026, ce projet porte sur la réalisation d'un réseau électrique de 18 km et l'installation de 17 transformateurs, au profit d'une vingtaine d'investisseurs agricoles activant au niveau de ces périmètres, a précisé la même source.
Les services de Sonelgaz œuvrent, en coordination avec ceux de la direction locale des Services agricoles (DSA), à la concrétisation des différents projets d'électrification, en vue de promouvoir l'investissement et d'améliorer les rendements des exploitations agricoles.
Dans ce cadre, l'année écoulée a été marquée par la réalisation de 233 opérations ayant permis de desservir 856 exploitations agricoles, grâce à la mise en place de plus de 500 km de lignes électriques et l'installation de 212 transformateurs.

MASCARA (DÉCLARATION DES TRAVAILLEURS À LA SÉCURITÉ SOCIALE)

Forte affluence des employeurs aux activités de la caravane de sensibilisation



La caravane de sensibilisation sur l'importance de la déclaration des travailleurs auprès des assurances sociales, dont les activités ont pris fin, jeudi dans la wilaya de Mascara, a enregistré une forte affluence des employeurs, des responsables d'entreprises économiques publiques et privées, ainsi que des opérateurs économiques, a indiqué le chargé de l'information auprès de l'agence de la Caisse nationale des assurances sociales des travailleurs salariés (CNAS), organisme initiateur de cette opération, Abdelkader Belhadj.
Dans une déclaration à l'APS, en marge de la journée de clôture de cette caravane, M. Belhadj a précisé que les différentes activités organisées durant quinze jours dans le cadre de cette manifestation ont connu une "forte affluence" de la part des employeurs, des responsables d'entreprises économiques publiques et privées et des opérateurs économiques, qui ont manifesté un intérêt particulier pour les explications fournies par les cadres de l'agence concernant les modalités légales de déclaration des travailleurs auprès de l'organisme de sécurité sociale.
Les journées portes ouvertes, organisées au siège de l'agence et dans ses centres de paiement, ont également attiré un nombre important de visiteurs, notamment des travailleurs et des représentants d'entreprises économiques privées. Ces espaces ont constitué une occasion de faire connaître les procédures de déclaration des travailleurs, ainsi que de préciser les conséquences juridiques, les sanctions et les amendes financières encourues en cas de non-respect de cette obligation.
L'interaction enregistrée lors des différentes étapes de cette caravane traduit, selon la même source, l'intérêt manifesté par les employeurs et les opérateurs économiques de la wilaya pour les mesures et les procédures relatives à la déclaration légale des travailleurs, compte tenu de leur importance dans la garantie de leurs droits sociaux et professionnels.
A rappeler que cette caravane a été marquée par un programme diversifié comprenant l'organisation de journées portes ouvertes, de rencontres, de sorties de sensibilisation et de journées d'étude, axées essentiellement sur la sensibilisation des employeurs à l'importance de la déclaration légale des travailleurs auprès de la sécurité sociale.

Tissemsilt : Journée de sensibilisation sur l'aquaculture intégrée à l'activité agricole

L'aquaculture intégrée à l'activité agricole a été au centre d'une journée de sensibilisation organisée, jeudi, par la direction régionale de la pêche maritime et de l'aquaculture d'Aïn Defla, en coordination avec la direction des services agricoles de Tissemsilt, dans le but d'encourager les agriculteurs de la wilaya à investir dans cette filière et à diversifier leurs activités de production.Le directeur régional de la pêche et de l'aquaculture, Abdelhakim Lazâar, a indiqué que cette rencontre, à laquelle ont pris part des cadres de la direction des services agricoles, ainsi que plusieurs investisseurs et agriculteurs, s'inscrit dans le cadre des efforts visant à encourager les jeunes investisseurs et les propriétaires d'exploitations agricoles à intégrer l'activité aquacole dans leurs activités, notamment à travers l'exploitation des bassins d'irrigation pour l'élevage de poissons.
Il a ajouté que ses services œuvrent, par l'intermédiaire de la station de pêche et d'aquaculture de Tissemsilt, à accompagner les investisseurs et les porteurs de projets, afin de contribuer à l'augmentation de la production halieutique aux niveaux local et national.
Le même responsable a souligné que les producteurs de poissons dans les bassins d'irrigation peuvent bénéficier d'une prime financière incitative, à condition d'obtenir l'autorisation officielle pour exercer cette activité et de réaliser une production dans cette filière.
Cette rencontre a également constitué un espace d'échange d'avis et d'expériences entre les participants, qui ont pu découvrir les différentes techniques et méthodes scientifiques et pratiques modernes utilisées dans l'élevage de poissons au sein des bassins d'irrigation.Elle a également permis de mettre en évidence les avantages complémentaires entre les activités piscicole et agricole, notamment à travers l'utilisation des eaux riches en nutriments et des déchets organiques comme engrais naturel contribuant à améliorer le rendement des cultures agricoles.

COMMUNE D'OULED DRISS (SOUK AHRAS)

Achèvement des travaux de correction des cours d'eau du réseau hydrographique

Les travaux de réalisation du projet de correction des cours d'eau du réseau hydrographique dans la commune d'Ouled Driss (Souk Ahras), ont été achevés, a-t-on appris jeudi auprès de la conservation des forêts de la wilaya.
Le responsable chargé de la gestion du service des ressources, des études et des programmes de la conservation des forêts, Ahmed Guerfi, a indiqué à l'APS que les travaux réalisés dans le cadre de ce projet, auquel une enveloppe financière de 9 millions de dinars a été consacrée, ont porté sur la mise en place de seuils et de barrages en pierres, d'un volume global estimé à 1.000 m3 au niveau des lits des oueds et des cours d'eau secondaires traversant le territoire de la commune, notamment dans les zones exposées à d'importants ruissellements sur les versants.
Ces aménagements permettront, selon le même responsable, de stabiliser les sols et de protéger les terres agricoles limitrophes des cours d'eau, tout en réduisant les phénomènes d'érosion et le dépôt des sédiments au niveau du barrage de l'Oued Djedra, contribuant ainsi à la préservation des ressources hydriques et au renforcement de la durabilité environnementale et agricole dans la région.
M. Guerfi a rappelé, dans ce contexte, qu'au cours de l'année 2025, près de 8.000 m3 de travaux de correction des cours d'eau ont été réalisés dans la commune d'Aïn Soltane, dans le but de lutter contre l'érosion des sols et de réduire les risques liés aux écoulements des eaux, tout en protégeant les terres agricoles et en préservant les ressources hydriques de la région.

AIN M'LILA (OUM EL BOUAGHI)

Lancement des travaux d'aménagement de la zone industrielle Ouled Gacem

$ Les travaux d'aménagement de la zone industrielle Ouled Gacem-Ain M'lila, dans la wilaya d'Oum El Bouaghi sur une superficie de 399 hectares ont été lancés jeudi.
Le coup d'envoi des travaux d'aménagement de cette zone industrielle de 666 lots située sur les territoires des deux communes d'Ouled Kacem et Ain M'lila a été donné par le wali, Benabdallah Chaïb Eddour.
Une enveloppe financière de 4 milliards DA du programme sectoriel décentralisé a été allouée à la réalisation de ce projet supervisé par la direction des travaux publics, tandis que le coût de l'étude et du suivi a atteint 90 millions DA, selon la fiche technique du projet.
Le wali a souligné que le rythme des travaux d'aménagement de cette zone sera accéléré, affirmant que le projet donnera à terme un puissant essor à l'investissement dans la wilaya.
Il a également assuré que toutes les facilités seront accordées à ceux qui souhaitent investir dans cette zone industrielle.

EL-OUED

Généraliser l'irrigation goute à goute pour optimiser l'utilisation de l'eau

Les participants à une journée de sensibilisation et d'information sur l'économie de l'eau en agriculture organisée, jeudi à El-Oued, ont mis l'accent sur la nécessité de généraliser la technique d'irrigation goute à goute afin d'optimiser l'utilisation de l'eau.
Intervenant à cette occasion, le directeur de l'agence du bassin hydrographique (ABH-Sahara), sise à Ouargla, Mohamed Samir Belghouth, a souligné que la mise en œuvre de la stratégie de rationalisation de l'eau dans l'agriculture, ne pourra se faire qu'à travers l'adoption de techniques modernes d'irrigation, telles que le goute à goute, qui contribuera à la préservation des ressources hydriques et à l'amélioration du rendement des cultures.
Il a, par ailleurs, mis avant l'importance de se tourner vers les ressources hydriques non-conventionnelles, notamment les eaux usées traitées, précisant que cela constitue un choix pratique et durable susceptible de réduire la pression sur les eaux souterraines et de les préserver pour les générations futures.De son côté, l'expert en agronomie saharienne Dr Ahmed Allali (Université d'El-Oued), a mis en exergue, dans son intervention intitulée "La maîtrise des nouvelles techniques d'irrigation agricole pour une production abondante", les avantages du système goute à goute, considéré, selon lui, comme l'une des techniques d'irrigation les plus efficaces par rapport à celle de pivots.Le même expert a saisi cette occasion pour exhorté les agriculteurs à adopter la technique d'irrigation goutte à goutte dans leurs exploitations, affirmant que des expériences de terrain ont prouvé son efficacité, non seulement en matière de préservation des ressources en eau, mais aussi d'amélioration de la qualité de la production agricole.
Pour sa part, le représentant de la direction locale des services agricoles (DSA), l'agronome Abdeldjebbar Belgat, a passé en revue les méthodes de contrôle et d'optimisation de l'utilisation des équipements de pompage d'eau, afin de garantir que leur capacité soit adaptée aux périmètres agricoles, contribuant ainsi à l'augmentation de la production.

BEJAÏA (PRODUITS HALIEUTIQUES ET DE L'AQUACULTURE)

Vers le réaménagement du marché de gros



Le réaménagement du marché de gros des produits halieutiques et de l'aquaculture de la wilaya de Bejaïa devrait débuter dans le cadre du soutien au développement durable de l'économie bleue au niveau local, a-t-on appris jeudi auprès de la Direction de la pêche et de l'aquaculture.
La même source a précisé que, dans le cadre de la préparation du lancement de ce projet de réaménagement de l'espace commercial situé au niveau du port de pêche du centre de la wilaya, la direction a récemment organisé un atelier de consultation consacré à la planification de campagnes de sensibilisation et au soutien des activités inscrites dans les plans d'action relatifs aux marchés de vente en gros de produits halieutiques et de l'aquaculture. Cet atelier a été animé par deux expertes dans le cadre du programme de développement de l'économie bleue.
La source a ajouté que l'atelier a réuni divers acteurs et intervenants du secteur et a constitué un espace de concertation, d'échange d'opinions et de coordination des efforts visant à assurer le succès du réaménagement du marché, ainsi qu'à améliorer les conditions de son fonctionnement et de sa gestion.
Un autre atelier de consultation a également été organisé cette semaine, avec la participation de grossistes et de détaillants actifs sur le marché. L'objectif est de les associer à la préparation de l'opération, d'écouter leurs préoccupations et leurs propositions, et de prendre en compte les besoins des différents acteurs.
A cette occasion, la direction a procédé à la mise en place d'une commission chargée d'encadrer et de suivre les travaux de réaménagement, au sein de l'unité de gestion des ports de pêche, en présence de représentants du bureau d'études et de l'entreprise chargée de la réalisation des travaux, afin d'assurer la coordination et le suivi sur le terrain des différentes phases du projet, selon la même source.
La même source a indiqué que cette initiative s'inscrit dans le cadre des efforts déployés par le secteur de la pêche et de l'aquaculture pour moderniser les infrastructures, améliorer les conditions de commercialisation des produits de la pêche, la qualité des services, ainsi que le fonctionnement et l'organisation du marché de gros.

Aïn-Sefra (Nâama) : Lancement prochain de la réalisation d'un Centre spécialisé en néphrologie et dialyse

Les travaux de réalisation d'un nouveau Centre spécialisé dans les maladies rénales et de dialyse devront être lancés "prochainement" dans la commune d'Aïn-Sefra, dans la wilaya de Nâama, a-t-on appris, jeudi, auprès de la direction des Equipements publics de la wilaya, chargée du suivi du projet.
Ce projet, qui se trouve actuellement au stade des procédures d'appel d'offres en vue de sélectionner l'entreprise devant être chargée de sa réalisation, prévoit la construction d'un bâtiment central comprenant une unité de néphrologie et d'hémodialyse, ainsi qu'une autre unité dédiée à la dialyse péritonéale. Il comprend également un laboratoire, des travaux d'aménagement, la réalisation des différents réseaux, le chauffage central et d'autres équipements, a-t-on fait savoir même source.
Cette opération s'inscrit dans le cadre du renforcement des infrastructures sanitaires en moyens matériels, équipements et ressources médicales nécessaires, afin d'assurer une meilleure prise en charge des patients souffrant d'insuffisance rénale et d'améliorer la qualité des prestations de santé dans les communes du sud de la wilaya de Nâama, notamment Aïn-Sefra, Tiout, Moghrar, Djeniene Bourezg et Sfissifa, a souligné la direction de la Santé de la wilaya.
Une fois mis en service, ce projet devra contribuer à augmenter les capacités de prise en charge des patients atteints d'insuffisance rénale, en offrant un plus grand nombre de séances de dialyse et en répondant plus efficacement aux besoins croissants de cette catégorie de malades.
Il permettra également de réduire les contraintes liées aux déplacements et aux soins pour les patients et leurs familles, a-t-on souligné.
Pour rappel, le secteur de la santé dans la wilaya de Nâama, qui dispose actuellement de trois services d'hémodialyse au niveau des établissements publics hospitaliers de Naâma, Meheria et Aïn-Sefra, a récemment été renforcé par l'ouverture d'une clinique spécialisée en néphrologie et en dialyse dans la commune de Mecheria, dans le cadre d'un investissement privé.

CAN 2025

Pour les Congolais, la décision du TAS réhabilite l'arbitre Jean-Jacques Ndala

Le Sénégal conserve son titre de champion d'Afrique après la décision rendue mardi par le Tribunal arbitral du sport sur la finale de la CAN 2025. Une sentence accueillie avec joie par les soutiens congolais de Jean-Jacques Ndala partagé entre soulagement et regrets.
Le Sénégal est bel et bien champion d'Afrique de football. Dans sa décision, le Tribunal arbitral du sport (TAS) souligne la prévalence de l'autorité de Jean-Jacques Ndala sur le terrain, sans remettre en cause sa décision de reprendre la rencontre. Pour les soutiens de l'arbitre congolais, vivement critiqué après la finale, c'est une forme de réhabilitation.
Sous la pluie, à Kintambo Magasin, à Kinshasa, Blaise Nabina, président de la commission des arbitres à la Fecofa, rappelle qu'il n'a jamais douté de lui. « Depuis que la finale de la CAN s'est jouée, j'ai toujours dit que Ndala avait pris une bonne décision. Ndala fait partie des arbitres d'élite de la CAF. On ne peut pas le désigner pour une finale s'il n'est pas à la hauteur pour mener le match jusqu'au bout. »
Au-delà du soulagement, un goût d'inachevé demeure. Pour Maxime, cette affaire laisse des regrets : « Nous saluons cette décision. Ce que nous regrettons, c'est que ce temps mort ait coûté la Coupe du monde à monsieur Jean-Jacques Ndala. »
De son côté, Janvier Nduwa que l'arbitre a surtout fait les frais d'une crise qui dépassait sa responsabilité. « Cette décision pose une question : Jean-Jacques Ndala a-t-il été injustement exposé dans une crise qui dépassait largement sa responsabilité ? Certes, l'arbitrage reste perfectible et les décisions techniques peuvent toujours être réexaminées. Mais l'arbitre ne doit pas devenir le bouc émissaire des défaillances institutionnelles. »
La Fecofa, de son côté, rappelle dans un communiqué publié sur son site officiel qu'elle a toujours gardé foi en son arbitre et en son professionnalisme. Elle titre : « Le TAS a lavé l'honneur de l'arbitre congolais Jean-Jacques Ndala ».

R.S

COMPROMETTANT SES CHANCES DE QUALIFICATION

Lens s'incline à Leipzig

Le RC Lens a concédé une nouvelle défaite en Ligue des champions, mardi soir, sur la pelouse du RB Leipzig (3-1), lors de la cinquième journée. Trois semaines après la lourde correction subie à domicile face à Côme (9-1), les Sang et Or ont de nouveau manqué leur entame de match, compromettant leurs chances d'accéder aux barrages.
Avec seulement trois points au compteur, une différence de buts de -14 et trois rencontres encore à disputer, les hommes de Didier Digard se retrouvent dans une situation particulièrement délicate. Ils devront notamment affronter Manchester City et Liverpool, en plus de Bodo/Glimt.
À Leipzig, les Lensois ont rapidement été dépassés par l'intensité allemande. Dès la 6e minute, David Raum a ouvert le score sur coup franc, avec l'aide d'une déviation de Jean-Clair Todibo qui a trompé son propre gardien, Robin Risser. Trois minutes plus tard, Antonio Nusa a profité d'une erreur de relance de Samson Baidoo pour doubler la mise (9e).
Malmenés durant le premier quart d'heure, les visiteurs ont progressivement retrouvé leurs repères, sans toutefois parvenir à réduire l'écart avant la pause.
Le visage lensois a changé en seconde période. Plus agressifs dans les duels et davantage portés vers l'avant, les joueurs de Didier Digard ont profité du relâchement adverse pour revenir dans la partie. À la suite d'une récupération de Saud Abdulhamid et d'une initiative de Florian Thauvin, Mathieu Udol a réduit le score (2-1).
Lens a ensuite tenté de revenir à hauteur, mais a manqué plusieurs occasions, notamment par Mezian Mesloub à la 79e minute. Dans le temps additionnel, Antonio Nusa a définitivement scellé le succès allemand (90e+3).
Malgré une meilleure seconde période, Lens repart sans point et voit ses espoirs européens s'amenuiser.

R.S

FOOTBALL/ GÉORGIE

Des violences contre des supporteurs turcs tournent à l'incident diplomatique



La Fédération turque de football a dénoncé, jeudi 26 novembre, des actes « inqualifiables » visant des supporteurs du club de Besiktas. Ceux-ci avaient déployé une banderole pro-palestinienne lors d'un match de Ligue Europa délocalisé à Batoumi, en Géorgie, contre le club israélien de l'Hapoel Beer-Sheva. Le Besiktas Istanbul accuse la police géorgienne d'avoir recouru à la force de manière « disproportionnée ».
Sur le terrain, le match de Ligue Europa a été gagné par Besiktas contre l'Hapoel Beer-Sheva (2-1), ce 26 novembre, au stade de Batoumi en Géorgie. Pour des raisons de sécurité, l'UEFA, l'instance chargée du football en Europe, avait délocalisé ce match entre Turcs et Israéliens dans ce pays. Mais l'aspect sportif apparaît bien secondaire en comparaison aux violences qui ont émaillé cette rencontre. Plusieurs personnes auraient été interpellées après que des heurts ont éclaté dans les tribunes du stade de Batoumi, d'après des médias locaux.
Selon des images diffusées en direct pendant la rencontre, des supporteurs du Besiktas ont affronté la police locale, lançant des objets sur les policiers, alors que ceux-ci tentaient de procéder à des arrestations.
La chaîne géorgienne TV Pirveli a indiqué que des fans turcs avaient déployé un drapeau palestinien et scandé des slogans anti-israéliens avant l'intervention de la police. Les forces de l'ordre ont utilisé du gaz au poivre contre les supporteurs, dont certains ont reçu des soins médicaux, selon l'agence turque DHA. Les heurts ont été tels que la rencontre a même été interrompue à la 25e minute. Elle a finalement repris au bout d'une demi-heure.
Besiktas tacle un « recours disproportionné à la force »
La Fédération turque de football a exprimé son émoi dans un communiqué : « Nous condamnons fermement les attitudes, comportements et actions inacceptables dirigés contre les supporteurs de Besiktas à l'intérieur et à l'extérieur du stade, avant et pendant le match de Ligue Europa entre notre représentant Besiktas et Hapoel Beer-Sheva en Géorgie » où le match avait été délocalisé par l'UEFA pour des raisons de sécurité, a déclaré la fédération dans un communiqué.
Le Besiktas Istanbul a, de son côté, annoncé dans la soirée avoir saisi l'UEFA et son consulat en Géorgie après des violences contre ses supporteurs attribuées à la police géorgienne. Le club a « entamé des démarches officielles auprès de notre consulat général à Batoumi et auprès de l'UEFA concernant le recours disproportionné à la force par le personnel de sécurité contre nos supporteurs ».
La Géorgie dément avoir agi en réponse aux drapeaux et banderoles pro-palestiniens
Le ministère géorgien de l'Intérieur a indiqué dans un communiqué que « trois agents (avaient) subi diverses blessures à la suite des actions violentes des supporteurs », ajoutant que seize personnes avaient été interpellées. Il a précisé que certains supporteurs avaient lancé des sièges du stade sur les agents et a démenti les informations selon lesquelles la police aurait utilisé la force en réponse à l'exposition de drapeaux et banderoles pro-palestiniens.
« Les actions violentes des supporteurs et les affrontements physiques avec la police ont commencé avant que les drapeaux et banderoles ne soient brandis, alors qu'ils marchaient encore en direction du stade », a ajouté le ministère.
Le chef de la diplomatie turque, Hakan Fidan, a parlé jeudi avec son homologue géorgienne, selon une source au ministère turc des Affaires étrangères à l'AFP. Le ministre turc « s'est entretenu par téléphone » avec Maka Botchorishvili. « Des responsables de l'ambassade de Turquie à Tbilissi et du consulat général à Batoumi se trouvent au stade. Toutes les mesures nécessaires sont prises pour assurer la sécurité de nos citoyens et protéger leurs droits », a ajouté cette source.

R.S

Patinage artistique : Un Ilia Malinin majestueux bat le record du monde du programme court

Le patineur américain Ilia Malinin a établi vendredi un nouveau record du monde du programme court avec un score de 114,81 points lors du Grand Prix de patinage de Tokyo.
Le triple champion du monde a battu l'ancienne marque de 113,97 points établie par un autre Américain, Nathan Chen, aux Jeux olympiques de Pékin en 2022.
Sur la musique "Cantata Memoria" de Karl Jenkins, Malinin, 21 ans, a réalisé une prestation magistrale devant un public tokyoïte captivé.
Malinin est resté incrédule à l'annonce de son score, avant de se cacher le visage dans les mains.
"En venant à cette compétition, je voulais simplement profiter de chaque instant passé sur la glace et de l'ambiance qui y règne", a déclaré le patineur, surnommé "Quad God" en raison de ses audacieux quadruples sauts.
"Ces dernières saisons, j'ai toujours essayé de donner le meilleur de moi-même, en cherchant à obtenir le meilleur score possible. Ici, je suis simplement venu pour profiter et je pense que cela m'a aidé à rester vraiment serein et à adopter le bon état d'esprit pour patiner à mon meilleur niveau."
L'Américain était le grand favori pour la médaille d'or lors de sa première participation aux Jeux olympiques, à Milan en février dernier. Mais il a connu un échec cuisant en Italie, terminant seulement huitième.
À Tokyo, il a largement dominé ses concurrents, le Japonais Shun Sato pointant en deuxième position avec 96,78 points et le Français Kevin Aymoz en troisième avec 94,15 points.
"Je suis très surpris du score", a réagi Malinin. "Je ne m'attendais pas à obtenir un score aussi élevé. Tout ce travail acharné et toutes ces années d'efforts ont porté leurs fruits pour obtenir ce résultat."Son programme rendait hommage aux victimes du crash d'un avion de ligne survenu à Washington DC en janvier 2025, qui avait fait 67 morts, parmi lesquels de nombreux jeunes patineurs américains.
Malinin participe à sa deuxième épreuve du Grand Prix de la saison. Il a déjà remporté le Skate America ce mois-ci lors de sa première sortie.

FOOT / COUPE DE LA CONFÉDÉRATION (GROUPE D-1RE JOURNÉE)

L'USM Alger à l'assaut du Real Bamako

L'USM Alger, tenante du titre de la Coupe de la Confédération africaine de football, entamera la défense de sa couronne continentale aujourd'hui dimanche soir, face aux Maliens du Real Bamako, qu'ils accueilleront à partir de 20h00, au stade du 5-Juillet 1962 (Alger), dans le cadre de la première journée de la phase de poules (Groupe D).



Devant leur public, les Rouge et Noir auront probablement à cœur de réussir leur entrée en matière et confirmer ainsi leur statut de champions en titre.
Un luxe qu'ils peuvent se permettre, surtout qu'en ce moment, tout semble marcher à merveille pour eux, puisqu'en plus d'avoir remporté la Supercoupe d'Afrique face aux Sud-africains du Mamelodi Sundowns, ils restent sur une précieuse victoire en championnat, en battant l'ES Ben Aknoun (1-0) en derby algérois, disputé le 23 novembre courant, pour la mise à jour de la sixième journée du championnat.
Une performance qui a propulsé les coéquipiers du buteur Ahmed Khaldi à la cinquième place du classement général, avec quatre longueurs de retard sur l'actuel leader, la JS Kabylie mais avec un match en moins face au MCO.
Autre bonne nouvelle pour l'USMA, le rétablissement du capitaine Saâdi Radouani, qui s'était blessé à l'épaule avec l'équipe nationale et qui devrait enregistrer son retour face aux Maliens, tout comme le jeune attaquant Mohamed Bouderbala, qui s'est entièrement remis d'une blessure à la cheville. Le club de Soustara s'apprête donc à replonger du bon pied dans l'ambiance de cette Coupe de la Confédération.
De son côté, et pour bien préparer ce match, le Real Bamako s'est rendu lundi dernier en Côte d'Ivoire, où il a effectué un stage de deux jours à Abidjan, avant de rallier l'Algérie mercredi.
Le représentant malien a validé son billet pour la phase de groupes après avoir franchi avec succès les deux tours préliminaires. Lors du premier tour, l'AS Réal avait éliminé le Vitesse FC du Burkina Faso, grâce à une victoire à l'extérieur (2-1), suivie d'un match nul à domicile (0-0).
Au deuxième tour, les Bamakois ont écarté la formation tunisienne de l'ES Zarzis. Vainqueurs à l'extérieur lors de la manche aller (3-1), ils ont concédé le nul au retour à Bamako (2-2), assurant ainsi leur qualification sur le score cumulé de 5 à 3.
Le match USMA - Real Bamako sera officié par l'arbitre Tanzanien Ahmed Ally Arajiga, assisté de ses compatriotes Hamdani Ally et Kassim Seif Mpanga, alors que la vidéo assistance à l'arbitrage (VAR) sera assurée par le zimbabwéen Brighton Chimene.
Dans l'autre match de cette première journée (Groupe D), prévu également dimanche, les Tunisien du CS Sfaxien (ancien vainqueur de la compétition), accueilleront les Black Bulls du Mozambique, à partir de 17h00. Lors de la deuxième journée (4-6 décembre 2026), l'USMA devra se déplacer au Mozambique pour y affronter les Black Bulls, tandis que le Real Bamako accueillera le CS Sfaxien. De son côté, le deuxième représentant algérien dans la compétition, le CR Belouizdad, devra "finir le job" face aux Mauritaniens de l'AS Douanes et se qualifier pour la phase de poules, où il devrait débuter contre la formation zambienne des Red Arrows.
Les Rouge et Blanc ont réussi un bon nul (0-0) au match aller du deuxième tour préliminaire de cette Coupe de la Confédération, disputé lundi dernier à Nouakchott, et la match "retour" est prévu le mardi 1er décembre prochain, au stade Nelson-Mandela de Baraki (20h00).
Pour rappel, les deux premiers de chaque groupe se qualifient pour les quarts de finale. **R.S**

FOOT/ MONDIAL U17 2026

L'Algérie affrontera le Venezuela en 1/16e de finale

La sélection algérienne de football des moins de 17 ans (U17) sera opposée au Venezuela en 1/16es de finale de la Coupe du monde 2026 de la catégorie, mardi 1er décembre à 16h30, sur le terrain N.8 du complexe Aspire Zone à Doha (Qatar).
Les Verts ont validé leur qualification pour ce tour à élimination directe en terminant à la deuxième place du groupe J avec six points, à l'issue de leur succès vendredi face à la République dominicaine (1-0), pour le compte de la troisième et dernière journée de la phase de groupes.
L'unique but de la rencontre a été inscrit par Yacine Abed à la 27e minute, permettant aux protégés du sélectionneur Amine Ghimouz d'enregistrer leur deuxième victoire consécutive, après celle obtenue mardi contre le Monténégro (2-1), grâce à un doublé du même joueur. Les cadets algériens avaient entamé le tournoi par une défaite face au Chili (2-4).
Dans l'autre rencontre du groupe J, le Chili s'est imposé devant le Monténégro (1-0), sur une réalisation de Baltazar Orostica (32e). Au classement final, les Chiliens ont terminé en tête avec six points, à égalité avec l'Algérie, deuxième.
La République dominicaine, troisième avec quatre unités, s'est également qualifiée parmi les huit meilleurs troisièmes, alors que le Monténégro, avec un seul point, a été éliminé.
Le Venezuela, prochain adversaire des jeunes Verts, a également terminé à la deuxième place de son groupe K avec un total de sept points. Les Sud-Américains ont successivement battu le Cameroun (2-1) et la Roumanie (1-0), avant de partager les points avec le Mexique (0-0), vendredi, lors de l'ultime journée.
Voici par ailleurs le programme des 1/16es de finale : Lundi, 30 novembre 2026 Italie – Tadjikistan 13h30 Croatie – Uruguay 13h30 Brésil – Mozambique 14h00 Belgique – Arabie saoudite 14h30 République d'Irlande – Côte d'Ivoire 15h30 Mexique – Argentine 16h00 Espagne – Ouzbékistan 16h30 Chili – Maroc 16h30 Mardi, 1er décembre 2026 Mali – République dominicaine 13h30 Australie – Sénégal 13h30 République de Corée – Japon 14h00 Serbie – Chine 14h30 Grèce – Equateur 15h30 Egypte – Colombie 16h00 France – Ouganda 16h30 Venezuela – Algérie 16h30 NDLR: Tous les matchs se dérouleront à Doha, au Qatar, dans la zone Aspire.
R.S

FOOT/ MONDIAL U17-2026 / PHASE DE GROUPES

L'Algérien Yacine Abed parmi les meilleurs buteurs

L'ailier de la sélection algérienne des moins de 17 ans (U17), Yacine Abed, s'est illustré lors de la phase de groupes de la Coupe du monde U17, qui se déroule actuellement à Doha (Qatar), en occupant la deuxième place du classement des meilleurs buteurs avec quatre réalisations.
Auteur de prestations remarquées sous les couleurs nationales, le virevoltant attaquant de Paradou AC, figure parmi les joueurs les plus prolifiques de cette première phase, à égalité avec trois autres attaquants : le Sud-Coréen Kim Jiwoo, l'Ouzbek Sukhrob Sadirjanov et le Croate Jona Benkotic.
Le classement des buteurs est dominé par l'Espagnol Rafa Cruz et son compatriote Guillermo Trujillano, qui comptent cinq buts chacun.
Le joueur algérien a inscrit ses quatre buts lors des trois rencontres disputées par les jeunes Verts dans le groupe J, un face au Chili (2-4), un doublé contre le Monténégro (2-1) et un devant la République dominicaine (1-0), synonyme de qualification historique pour les 1/16es de finale.
La présence de l'attaquant algérien dans le haut du classement témoigne de son efficacité offensive et de sa contribution au parcours des Algériens dans cette compétition, où les jeunes talents algériens tentent de se distinguer face aux meilleures sélections du monde.
La prestation d'Abed face à la République dominicaine vient couronner une phase de groupes réussie pour le jeune attaquant algérien, dont le réalisme devant les buts a constitué un atout majeur pour la sélection algérienne dans sa quête d'aller le plus loin possible dans cette Coupe du Monde des U17. **R.S**

CAF

La VAR introduit dès la phase de groupes de ses compétitions interclubs

La Confédération africaine de football (CAF) a annoncé l'introduction de l'assistance vidéo à l'arbitrage (VAR) dans l'ensemble des rencontres de la phase de groupes de la Ligue des champions et de la Coupe de la Confédération 2026/2027, une première dans l'histoire des compétitions interclubs africaines.
Jusqu'à présent, cette technologie n'était utilisée qu'à partir des phases à élimination directe des deux compétitions. Son déploiement dès la phase de groupes vise à renforcer l'assistance apportée aux arbitres et à améliorer la qualité de l'arbitrage sur le continent.
Cette mesure entre en vigueur à partir de ce vendredi, à l'occasion du coup d'envoi de la phase de groupes de la Coupe de la Confédération 2026/2027, a précisé l'instance dirigeante du football africain.
La CAF a souligné que cette initiative s'inscrit dans le cadre de sa stratégie de modernisation du football africain, axée notamment sur le développement des infrastructures, l'investissement dans les nouvelles technologies, la formation des arbitres et la professionnalisation de ses compétitions.
La mise en œuvre de ce dispositif a été rendue possible grâce au programme de l'Académie VAR de la CAF, qui a permis de déployer les équipements technologiques nécessaires et de former des arbitres vidéo qualifiés (VMO) dans les six unions zonales de l'instance continentale.
Des sessions de formation organisées à l'échelle zonale et continentale ont également contribué à élargir le réseau des arbitres vidéo qualifiés et expérimentés, dans l'objectif d'améliorer la cohérence des décisions arbitrales et de renforcer la confiance dans l'arbitrage africain.
La CAF entend poursuivre le déploiement progressif de la VAR dans ses principales compétitions, notamment la Coupe d'Afrique des nations (CAN), la CAN féminine et les compétitions interclubs, avec l'ambition de hisser l'arbitrage africain aux meilleurs standards internationaux.
Pour rappel, deux clubs algériens, le MC Alger (Ligue des champions) et l'USM Alger (Coupe de la Confédération) sont qualifiés à la phase de groupes de ces deux compétitions. Le CR Belouizdad pourrait participer à la phase de poules de la C3 en cas de qualification contre la formation mauritanienne de l'AS Douanes. Lors du match aller disputé lundi à Nouakchott, les deux équipes s'étaient séparées sur un score vierge (0-0). La manche retour aura lieu le 1er décembre au stade Nelson Mandela de Baraki.
R.S

BURUNDI

La candidature de l'opposant Agathon Rwasa à la présidentielle de 2027 rejetée

Au Burundi, la candidature du principal opposant, Agathon Rwasa, a été rejetée par la Commission électorale nationale indépendante (Ceni), vendredi 27 novembre. Sept candidatures ont été validées sur les dix déposées, dont celle du président sortant, Évariste Ndayishimiye. Les proches d'Agathon Rwasa annoncent qu'il va faire appel devant la Cour constitutionnelle.Ancien président du Congrès national pour la liberté (CNL), Agathon Rwasa était arrivé deuxième à la présidentielle burundaise de 2020, avec 22 % des voix, derrière Évariste Ndayishimiye. Depuis, il a toujours contesté les résultats, affirmant avoir remporté le scrutin.Cette fois, Agathon Rwasa se présentait en indépendant. En 2024, l'opposant avait été évincé de la tête du CNL, le parti qu'il avait fondé, à l'issue d'un congrès contesté, au profit d'une personnalité réputée proche du pouvoir.Mais selon la commission électorale, il n'aurait pas formellement quitté le parti. Il n'a donc pas la qualité d'indépendant, estime son président, Prosper Ntahorwamiye.« Les documents à notre disposition, jusqu'à aujourd'hui, nous montrent que Rwasa est encore bel et bien membre du parti CNL.

RESTRICTIONS DE VISAS

Les touristes russes se détournent de l'Europe

Les voyages des ressortissants russes vers l'Europe risquent de devenir encore plus difficiles, sur fond de durcissement de la politique migratoire européenne. Après la suspension des liaisons aériennes directes et le renforcement des conditions d'octroi des visas Schengen, la Commission européenne recommande désormais d'interdire l'entrée sur le territoire de l'Union aux anciens militaires russes et d'intensifier les contrôles aux frontières.Face à ces restrictions, de nombreux Russes envisagent de privilégier d'autres destinations, notamment en Asie. C'est le cas d'Ilona, une Moscovite qui a choisi le Vietnam pour ses prochaines vacances, préférant les pays accessibles sans visa et accueillants envers les visiteurs russes.Déjà durcie en 2025, la procédure d'obtention des visas Schengen est devenue plus longue et contraignante. Malgré une légère reprise des voyages vers l'Europe en 2026, les nouvelles recommandations européennes pourraient accentuer cette tendance.Pour certains Russes, ces restrictions représentent aussi une rupture avec leurs habitudes et leurs liens familiaux en Europe.

SOUDAN

L'armée reprend Makanza et progresse dans la région du Nil Bleu



Les Forces armées soudanaises ont enregistré une nouvelle avancée sur le terrain dans la région du Nil Bleu, après avoir repris le contrôle de la localité de Makanza et consolidé leur position sur l'axe de Bau, à l'issue d'affrontements avec les Forces de soutien rapide (FSR), rapportent vendredi des médias soudanais.
L'Agence de presse soudanaise (SUNA) a indiqué que l'armée menait d'intenses combats dans la zone de Khor Blanga, dans la province de Bau, au cours desquels elle a progressé et saisi du matériel militaire appartenant aux FSR.
De son côté, le journal Al-Mashhad Al-Soudani a rapporté que l'armée avait repoussé plusieurs tentatives d'attaque et d'infiltration des FSR dans différentes zones de la région, faisant état de morts parmi les assaillants et de la destruction de véhicules militaires.
Selon les mêmes sources, l'armée a également mené des frappes contre des rassemblements et des mouvements des FSR dans la forêt de Sango et aux abords de la localité de Yao, leur infligeant des pertes humaines et matérielles.
Ces développements interviennent dans un contexte de recrudescence des attaques de drones des FSR contre des quartiers résidentiels et des infrastructures civiles dans la ville d'Al Damazin et ses environs, faisant des victimes civiles et provoquant de nouveaux déplacements de population, selon des rapports locaux.

KENYA

Le gourou Paul Mackenzie reconnu coupable de 123 homicides

La justice kényane a reconnu, vendredi 27 novembre 2026 à Mombasa, le pasteur Paul Mackenzie coupable de 123 homicides dans le cadre du massacre de Shakahola. Cette affaire avait éclaté en 2023, après la découverte des dépouilles d'au moins 430 personnes dans une forêt du sud-est du Kenya, victimes d'un jeûne mortel imposé par la secte dirigée par le prédicateur.
Au terme de plus de trois années de procédures, le juge Alex Ithuku a estimé que Mackenzie et ses complices avaient méthodiquement convaincu leurs adeptes de se laisser mourir de faim pour rejoindre Jésus. Selon le scénario imposé aux fidèles, les enfants devaient mourir en premier, suivis des femmes, des hommes et, enfin, du pasteur.
Le procès a mobilisé 95 témoins et plus de 375 pièces à conviction. Les autopsies ont établi que 129 des 238 victimes concernées étaient mortes de faim, tandis que les restes de 86 autres n'ont pas permis de déterminer les causes du décès.
Vingt-neuf coaccusés ont également été condamnés, alors qu'une soixantaine ont été acquittés. Ces décisions ont suscité des réactions contrastées entre satisfaction et incompréhension parmi les familles des victimes et les défenseurs des droits humains.
Il s'agit de la quatrième condamnation de Paul Mackenzie. Déjà reconnu coupable de cruauté envers des enfants et de terrorisme, il avait également été condamné, début novembre, à 200 ans de prison pour le meurtre de 191 personnes.

RDC-OUGANDA

Tensions autour du retrait annoncé des troupes ougandaises dans l'Est

Les relations entre Kinshasa et Kampala connaissent de nouvelles tensions, après l'annonce par l'armée ougandaise du prochain retrait de ses troupes de Lubero, dans l'est de la République démocratique du Congo (RDC). Cette décision intervient dans un contexte de crispation diplomatique, marqué notamment par les déclarations controversées du chef d'état-major ougandais, Muhoozi Kainerugaba.
Le porte-parole intérimaire de l'armée ougandaise, le colonel Chris Magezi, a indiqué que le désengagement des militaires devrait débuter dans les deux prochaines semaines. Du côté congolais, le ministre de l'Agriculture, Muhindo Nzangi, évoque plutôt une demande des autorités provinciales visant à rapprocher le commandement militaire de Kantine, où les rebelles des ADF restent actifs. Une source gouvernementale congolaise soupçonne toutefois Kampala d'utiliser cette menace de retrait comme moyen de pression, rappelant un précédent épisode en mars 2025.
Les tensions portent également sur les accusations de l'armée ougandaise contre les milices Wazalendo, alliées de Kinshasa, auxquelles elle impute des massacres de civils, notamment au sein des communautés hema et tutsi.
Face à cette escalade, les ministres des Affaires étrangères des deux pays se sont entretenus vendredi 27 novembre, réaffirmant leur attachement au dialogue diplomatique et à la préservation de leur coopération bilatérale.

GAZA

18 martyrs et 38 blessés admis dans les hôpitaux en 48 heures

Le ministère palestinien de la Santé dans la bande de Ghaza a annoncé que 18 martyrs et 38 blessés ont été transférés vers les hôpitaux du territoire au cours des dernières 48 heures. Selon les sources médicales, 15 victimes ont péri dans des attaques directes, tandis que les corps de trois autres martyrs ont été extraits des décombres de bâtiments détruits par les bombardements continus.



Le ministère a fait état d'une hausse du bilan des victimes depuis le 11 octobre dernier, qui s'élève désormais à 1.720 martyrs, tandis que le nombre de blessés a dépassé les 6.200. Ces chiffres interviennent alors que les opérations de recherche et de récupération des victimes se poursuivent dans les sites ciblés. Les équipes spécialisées ont ainsi procédé à l'extraction de 854 corps jusqu'à présent. S'agissant du bilan global de l'agression militaire contre la bande de Ghaza, les données officielles font état de 74.790 martyrs et de 176.336 blessés depuis son déclenchement. Ces chiffres témoignent de l'ampleur de la catastrophe humanitaire à laquelle la population du territoire est confrontée depuis le début de l'offensive militaire de grande envergure.
Sur le terrain, un enfant palestinien a été blessé par des tirs de l'armée d'occupation dans la ville de Khan Younès, dans le sud de la bande de Ghaza. Cet incident s'est produit parallèlement à des bombardements d'artillerie et à des tirs nourris provenant de véhicules militaires et de navires de guerre. Selon des sources locales, les forces d'occupation poursuivent leurs attaques contre plusieurs zones du nord, du centre et du sud du territoire, faisant huit martyrs parmi les Palestiniens au cours de la seule journée de vendredi.
Les forces d'occupation poursuivent également les opérations de dynamitage de quartiers résidentiels et des bâtiments encore debout dans les zones orientales de la ville de Ghaza. Ces opérations s'accompagnent de frappes aériennes et de bombardements d'artillerie ayant visé l'est de Deir al-Balah et Rafah. Ces attaques ont provoqué d'importantes destructions des infrastructures et des biens privés, aggravant davantage les souffrances des personnes déplacées dans ces zones densément peuplées.
De son côté, le mouvement Hamas a affirmé que l'occupation continuait de violer les ententes conclues sur le terrain, à travers des attaques contre des appartements résidentiels et des tentatives d'assassinats ciblant de manière systématique les familles de responsables nationaux.
Le mouvement a notamment indiqué que le ciblage de la famille du dirigeant Khalil al-Hayya s'inscrivait dans le prolongement de menaces précédemment proférées par des responsables de l'occupation, estimant que ces actes constituaient une grave violation des principes humanitaires et éthiques.

R.I

CISJORDANIE OCCUPÉE

21 attaques de colons palestiniens recensées en 24 heures

L'Autorité générale palestinienne des affaires civiles a annoncé avoir recensé 21 attaques perpétrées par des groupes de colons contre des citoyens palestiniens et leurs biens dans différentes régions de la Cisjordanie occupée au cours des dernières 24 heures. Dans un communiqué, elle a indiqué suivre de près les graves conséquences de ces agressions systématiques visant la présence palestinienne dans les zones menacées par la colonisation.
Dans le même contexte, la Commission palestinienne de résistance au mur et à la colonisation a révélé que 93,6 % des dossiers relatifs aux agressions des colons n'avaient donné lieu à aucune mise en accusation des auteurs, entre 2005 et le début de l'année en cours. Elle a souligné que cette absence de responsabilité judiciaire encourage les colons à poursuivre leurs exactions et contribue à instaurer un environnement contraignant destiné à pousser les Palestiniens à quitter leurs terres de manière forcée.
Les rapports officiels font également état d'une forte recrudescence des violences. Les forces d'occupation et les colons ont ainsi commis plus de 3.133 agressions au cours du seul mois d'octobre dernier, soit une hausse de plus de 52 % par rapport au mois précédent. Les attaques perpétrées exclusivement par des colons ont, quant à elles, enregistré une augmentation de 111,6 %, illustrant l'intensification des agressions contre les communautés palestiniennes et les agriculteurs.
Cette escalade intervient dans un contexte de durcissement généralisé des opérations menées par les forces d'occupation en Cisjordanie et à El-Qods occupées depuis le déclenchement de la guerre génocidaire contre la bande de Ghaza, en octobre 2023. Les opérations militaires sur le terrain se déroulent parallèlement à la multiplication des agressions des colons, qui bénéficient de la protection de l'armée d'occupation, dans le but d'imposer une nouvelle réalité démographique et géographique sur le terrain.
Selon les statistiques palestiniennes, ces agressions continues ont fait plus de 1.220 martyrs et près de 13.750 blessés, à des degrés divers, depuis octobre de l'année dernière. Les vastes campagnes d'arrestations ont également touché plus de 26.000 Palestiniens, alors que les autorités d'occupation poursuivent leurs politiques de bouclage et d'isolement des villes et villages palestiniens.

R.I

ARABIE SAOUDITE-YÉMEN

La spirale des représailles militaires s'accélère

La coalition militaire soutenant le gouvernement yéménite, dirigée par l'Arabie saoudite, a annoncé samedi que sa défense antiaérienne avait intercepté et détruit deux missiles lancés par les Houthis. Le premier, de type balistique, se dirigeait vers la région sud du royaume, tandis que le second, un missile de croisière, visait la région de Riyad. Cette annonce intervient après que des médias proches des Houthis ont fait état de frappes saoudiennes au Yémen.
Dans un dernier développement, la coalition a indiqué, dans un bref message publié sur la plateforme X, que sa défense antiaérienne avait intercepté et détruit un missile balistique tiré par le mouvement houthi en direction de la région sud de l'Arabie saoudite.
Plus tôt dans la journée de samedi, le porte-parole de la coalition, Turki Al-Maliki, avait annoncé sur X l'interception et la destruction d'un missile de croisière lancé par les Houthis en direction de la région de Riyad.
De son côté, la Défense civile saoudienne a annoncé, dans plusieurs publications sur la même plateforme, la levée de l'alerte dans la province orientale et dans le gouvernorat d'Al-Kharj, après le déclenchement de sirènes d'alerte sur la plateforme nationale d'alerte précoce en cas d'urgence. Elle n'a toutefois pas précisé la nature du danger ayant motivé ces alertes.
La Défense civile a également fait état du déclenchement d'une alerte dans la région de Jizan, avant d'annoncer ultérieurement la fin du danger. Une procédure similaire a été signalée dans le gouvernorat de Khamis Mushait.
Les autorités saoudiennes ont appelé la population à respecter les consignes de sécurité, à éviter les rassemblements et les prises de photos, et à contacter le numéro 998 en cas d'urgence.
Vendredi, la coalition avait déjà annoncé avoir intercepté et détruit un drone qu'elle attribue aux Houthis et qui se dirigeait vers la région de Riyad. Cette interception était intervenue au lendemain d'une opération militaire menée contre le mouvement au Yémen.
Selon un message publié jeudi par Turki Al-Maliki, cette opération avait permis de détruire 50 cibles militaires dans les gouvernorats de Sanaa, Hodeïda et Saada.
Dans le même temps, l'agence de presse yéménite Saba, contrôlée par les Houthis, a rapporté qu'une frappe saoudienne avait visé la capitale Sanaa. Selon une publication de l'agence sur Telegram, « huit maisons et trois commerces ont été endommagés » lors d'une attaque ayant ciblé le quartier résidentiel de Bir Abou Chamlah, dans le district d'Al-Tahrir.
La chaîne Al-Massirah, affiliée aux Houthis, a fait état de 13 blessés dans cette attaque. La coalition n'a, pour sa part, publié aucun commentaire à ce sujet.
Le ministère de la Santé du gouvernement houthi avait annoncé vendredi la mort de 14 personnes et la blessure de 20 autres à la suite de frappes aériennes de la coalition dans les gouvernorats de Taëz, Saada, Sanaa et Hodeïda. Parmi les victimes figureraient 12 enfants, tandis que les blessés comprendraient huit enfants et une femme
Ces développements interviennent dans un contexte d'escalade militaire marquée par une intensification des frappes aériennes de la coalition dirigée par Riyad contre des positions des Houthis dans plusieurs régions du Yémen, tandis que le mouvement a annoncé de son côté mener des opérations de riposte.
Le texte source s'interrompt à ce stade
rés, d'après les autorités sanitaires.

R.I

TÉLÉ VISION



TF1 Oppenheimer

21h10



En 1953, au cœur d'une période de paranoïa politique connue sous le nom de «chasse aux sorcières», Robert Oppenheimer, le père de la bombe atomique, se retrouve face à une commission secrète.

C STAR S.W.A.T.

21h10



Hondo et son équipe doivent se mettre discrètement en planque dans une gare routière afin de tenter de prendre un terroriste surnommé Goliath au piège.

RMC LIFE Podium

21h10



Plongez dans l'univers déjanté et touchant de Bernard Frédéric, un homme dont la vie tourne autour d'une obsession : incarner à la perfection le mythique chanteur Claude François .

TMC Esprits criminels

21h15



L'équipe est appelée dans le Texas pour traquer un violeur récidiviste qui s'en prend de nouveau à ses anciennes victimes.

W9 NCIS

21h10



L'équipe du NCIS se retrouve plongée dans une enquête complexe après la découverte de deux corps dans les toilettes d'un relais-routier, le soir d'Halloween.

6ter Lara Croft : Tomb Raider

21h10



Lara Croft, héritière d'une fortune colossale et d'une lignée d'archéologues intrépides, vit entourée de trésors inestimables, dont une mystérieuse horloge aux pouvoirs insondables.

PARIS PREMIÈRE Meurtres aux Îles de Lérins

21h00



Christophe Beaumont, un producteur de cinéma, est retrouvé mort dans une cellule du Fort Royal, assassiné en plein tournage du film adapté de la légende du Masque de Fer.

Backrooms : Chiwetel Ejiofor avait peur de tourner à cause de l'âge du réalisateur Kane Parsons



Chiwetel Ejiofor avait des doutes lorsqu'on lui a proposé pour la première fois de réaliser le film d'horreur à succès «Backrooms».
Réalisé par Kane Parsons , un youtubeur devenu réalisateur, le film a été produit pour 10 millions de dollars et a déjà dépassé les 400 millions de dollars au box-office mondial , devenant ainsi l'un des films les plus rentables de l'année.
«Quand on m'a dit que Kane n'avait que 19 ans lorsqu'on m'a envoyé le scénario pour la première fois, j'ai trouvé ça très étrange. Il était si jeune ! Je suppose que je pensais à moi à cet âge-là, et je me demandais si c'était plausible. Puis j'ai vu sa websérie et c'était incroyable. Je l'ai trouvée absolument géniale» .
Dans le film, Ejiofor incarne le propriétaire d'un magasin de meubles qui découvre un mystérieux portail vers une autre dimension.
« J'ai l'impression qu'une nouvelle génération de cinéastes est apparue », a poursuivi Ejiofor. « Ils ont un accès important à Internet, ce qui signifie que beaucoup de leurs idées sont mises à l'épreuve. Les gens regardent les films et laissent des commentaires. Ils n'hésitent pas à donner leur avis. »
Il a ajouté : « Grâce à sa capacité à communiquer avec des millions de personnes et à faire interagir son travail avec un si grand nombre de spectateurs, Kane a pu véritablement le perfectionner d'une manière impossible il y a une génération. Nous n'avions pas ce genre de tribune ni cet accès à un public aussi large. Il a réalisé une grande partie de son travail dans son sous-sol ! »« C'est une période très excitante pour les jeunes cinéastes et pour toute une nouvelle génération de talents. Je pense que, dans les prochaines années, nous verrons beaucoup de choses de cette génération », a déclaré Ejiofor.

Quotidien National d'Information
Edité par la SARL NATION EDITION
Capital social de 100 000,00 DA

Directeur général
Omar ATTIA

Directeur de la Publication
Mohamed BOUAZDIA

Impression
Centre : SIA
Est : SIE
Sud : SIA
Ouest : SIO

Distribution
Centre : La Nation
Est : La Nation
Sud : La Nation
Ouest : La Nation

Tous les manuscrits, lettres et tous documents remis à la rédaction ne sont pas rendus et ne peuvent faire l'objet d'une quelconque réclamation

POUR VOTRE PUBLICITE S'ADRESSER A :
l'Entreprise Nationale de communication, d'Edition et de Publicité »
Agence ANEP 01, Avenue Pasteur Alger.
Téléphone: 020 05 20 91 / 020 05 10 42
Fax : 020 05 11 48 / 020 05 13 45 / 020 05 13 77
E-mail: agence.regie@anep.com.dz
programmation.regie@anep.com.dz
agence.oran@anep.com.dz
agence.annaba@anep.com.dz
agence.ouargla@anep.com.dz
agence.constantine@anep.com.dz

Siège social
03, rue Ali Boumendjel, Square Port-Saïd, CASBAH
Siège de la rédaction
03, rue Ali Boumendjel, Square Port-Saïd, CASBAH
Tél/Fax : 028 53 59 96
Email: lanationquotidien@gmail.com –
Site: www.journal-lanation.com
RIB : BDL **005 00170 4002162000 18**

In-Guezzam : Une mission de recensement du patrimoine culturel archéologique lancée

Une équipe de l'Office national du parc culturel de l'Ahaggar a mené une opération de terrain visant à inventorier le patrimoine culturel et naturel dans la région d'In-Guezzam, durant la période du 15 au 25 novembre courant.
L'opération, menée par une équipe de douze (12) cadres, en coordination avec le service de préservation du patrimoine culturel et naturel, le service de l'inventaire et la subdivision territoriale de Tamanrasset, a concerné les zones de Hassi-Bouchengua, Adakh-Dakh et In-Ardagh, avec une attention particulière accordée aux secteurs concernés par l'extension urbaine et agricole. Ile a permis de recenser 493 monuments funéraires, 23 monuments visibles en surface et 49 panneaux de gravures rupestres.
Les sorties effectuées sur le terrain ont également permis de constater la présence de peintures rupestres dans la région d'Adakh Dakh, ainsi que de plusieurs monuments funéraires nécessitant des mesures de protection et de préservation.
Elles ont également permis de relever l'existence d'un cimetière à In-Ardagh, qui fait actuellement l'objet d'une étude menée par les membres du laboratoire de recherche en Afrique du Nord (ARPAN).
Par ailleurs, plusieurs parois rocheuses de la région pourraient abriter des gravures rupestres, compte tenu de la nature des roches sur lesquelles elles seraient réalisées.
Cette initiative de l'ONPCA, qui s'inscrit dans le cadre des efforts visant à inventorier et à préserver le patrimoine culturel et naturel de la wilaya, va se poursuivre prochainement pour couvrir la partie occidentale de la région d'In-Guezzam ainsi que la daïra de Tin-Zaouatine.

Batna : Affluence remarquable des visiteurs au salon national du livre Thamugadi

Le salon national du livre Thamugadi, qui se tient depuis le début de la semaine en cours à la salle des expositions Assihar, au centre ville de Batna, connaît une affluence remarquable de visiteurs venus de plusieurs communes de la wilaya, mais également de certaines wilayas limitrophes.
Les différents stands de cette manifestation, organisée sous le slogan " Entre les pages, les civilisations s'illuminent", attirent quotidiennement les passionnés du livre et du savoir, à travers un large éventail d'ouvrages couvrant plusieurs domaines, notamment la littérature, l'histoire, les sciences humaines et les sciences médicales.
En plus de la forte affluence enregistrée au niveau des différents pavillons du salon, les conférences littéraires, les soirées poétiques et les séances de vente-dédicace programmées dans le cadre du salon suscitent également l'intérêt des intellectuels.
Ces rencontres leur offrent aussi un espace d'échanges autour de la création littéraire et des nouvelles publications venues enrichir la scène culturelle nationale et locale.

Le Festival du film de Doha : Trois films remportent les principaux prix

«A Girl Unknown» de Zou Jing, «Concrete Land» d'Asmahan Bkerat et «Crawling Into Myself» de Hamad Al-Fayhani ont remporté les prix les plus prestigieux lors de la deuxième édition du Festival du film de Doha , qui s'est déroulée du 19 au 27 novembre dans la capitale qatarie.
Les prix, d'une valeur totale de plus de 300 000 $, ont été répartis dans quatre catégories : compétition internationale de longs métrages, compétition de courts métrages, compétition Ajyal (dont le jury est composé de jeunes cinéastes) et compétition «Made in Qatar», récompensant les projets réalisés au Qatar, quelle que soit l'origine du réalisateur.
«A Girl Unknown», lauréat du prix du meilleur long métrage de fiction en compétition internationale, suit le parcours d'une jeune Chinoise ballottée entre trois familles entre 6 et 18 ans. « Crawling Into Myself », lauréat du concours Made in Qatar, raconte l'histoire d'un homme atteint d'une maladie rare qui efface ses traits du visage. « Concrete Land », lauréat du prix du meilleur documentaire en compétition internationale, dresse le portrait multigénérationnel d'une famille métisse confrontée au déracinement et à l'hostilité en Jordanie.
Cette année, le jury du festival qatari était présidé par la réalisatrice japonaise Naomi Kawase, qui a choisi les lauréats aux côtés de l'acteur franco-tunisien Adam Bessa, de la productrice tunisienne Dora Bouchoucha, du documentariste italien Gianfranco Rosi et du cinéaste et artiste palestinien primé Kamal Aljafari.
Le jury du concours de courts métrages était présidé par le producteur franco-marocain Karim Aitouna, accompagné de la réalisatrice malaisienne Amanda Nell Eu et de l'actrice et réalisatrice suisse-rwandaise Kayije Kagame. Le jury «Made in Qatar» était composé de l'actrice et réalisatrice libanaise Yumna Marwan, du réalisateur qatari Al Johara Al Thani et du réalisateur et producteur belgo-palestinien Naël Khleifi.

N.C

CINÉMATHÈQUE D'ALGER

Hakim Traidia projette son film "Enigma" en avant-première



Le long métrage de fiction "Enigma" du réalisateur algérien Hakim Traidia, qui explore les frontières entre le réel et le virtuel et interroge les dérives et les potentialités des nouvelles technologies numériques, a été projeté jeudi soir, à la Cinémathèque d'Alger, devant un public nombreux.
Cette projection, qui s'inscrit dans le programme "Premières projections", lancé par le ministère de la Culture et des Arts, vise à promouvoir les nouvelles productions cinématographiques nationales et de rapprocher les œuvres algériennes du grand public. D'une durée annoncée de 100 minutes, «ENIGMA» est une coproduction algéro-néerlandaise tournée notamment dans la wilaya de Bouira.
Ce film met en scène l'histoire d'un jeune homme, Mouloud, incarné par Abdelkrim Derradji, en rupture avec son entourage familial, qui découvre un mystérieux jeu vidéo de réalité virtuelle. Il rend hommage à Hadj Abderrahmane, célèbre pour son interprétation du personnage de l'inspecteur Tahar (1940-1981), figure emblématique de la comédie algérienne et "L'apprenti", autre personnage évoquant Yahia Benmabrouk (1928-2004).
Cette œuvre associe ainsi une démarche de création cinématographique à un hommage à une personnalité qui a marqué plusieurs générations de spectateurs. Le long métrage explore un univers mêlant science-fiction, références vidéoludiques et mémoire du patrimoine cinématographique algérien. Il propose une approche originale en revisitant l'héritage de l'inspecteur Tahar à travers un registre encore peu développé dans le cinéma national. Le projet réunit des artistes algériens et néerlandais, illustrant également une expérience de coopération artistique entre les deux pays.
En intégrant "Enigma", une "entité virtuelle" permettant d'interconnecter le monde réel et virtuel, grâce à l'intelligence artificielle, Mouloud se retrouve noyé dans le monde futuriste où il entreprend de renouer avec son passé et reconstruire les liens familiaux fragilisés au fil du temps, à travers l'utilisation des avatars de ses proches.
Cet univers virtuel devient ainsi un espace de réconciliation, lui permettant de briser le froid avec ses proches, notamment son père, et tenter de restaurer des relations longtemps compromises.

R.C

Souk Ahras : Le 12ème festival national de musique andalouse du 19 au 23 décembre

La douzième édition du festival culturel national de musique andalouse se tiendra du 19 au 23 décembre prochain à Souk Ahras.
Cette édition placée sous le thème "de l'Ibérie à Taghaste, mélodie andalouse éternelle" verra la participation de plus 100 artistes et instrumentalistes et quatre associations spécialisées en ce genre musical.
La manifestation qui porte le nom de "Mohamed El Badi Ababsia", artiste chahid originaire de Souk Ahras verra la participation de figures artistiques représentant les trois écoles musicales de l'Ouest, du Centre et de l'Est qui, cinq jours durant animeront des concerts dans les différentes variantes de la musique andalouse dont El Gharnatti, Essanaa et El Malouf.
Des grands noms de la musique andalouse de Tlemcen, de Mostaganem, d'Alger, de Tipaza, de Constantine, d'Annaba, de Guelma, de Mila, de Skikda et de Souk Ahras participeront à cette manifestation artistique.
Le programme du festival qui aura lieu à la maison de la culture "Tahar Ouettar" comporte un concours artistique entre les associations participantes qui sera sanctionné par le décernement de primes et attestations d'honneur aux lauréats.
Des conférences et des communications seront également animées à l'occasion par des chercheurs spécialisés en patrimoine musical qui mettront en exergue l'évolution historique de la musique andalouse en plus de la tenue d'une exposition des produits artisanaux et des instruments musicaux.
Ce festival s'inscrit dans le cadre des efforts visant la sauvegarde de la musique andalouse, la valorisation du patrimoine culturel national, la consolidation de la place de Souk Ahras en tant que berceau de cette musique authentique, la préservation de l'identité culturelle algérienne et la promotion de la création artistique.

R.C

Nombres croisés

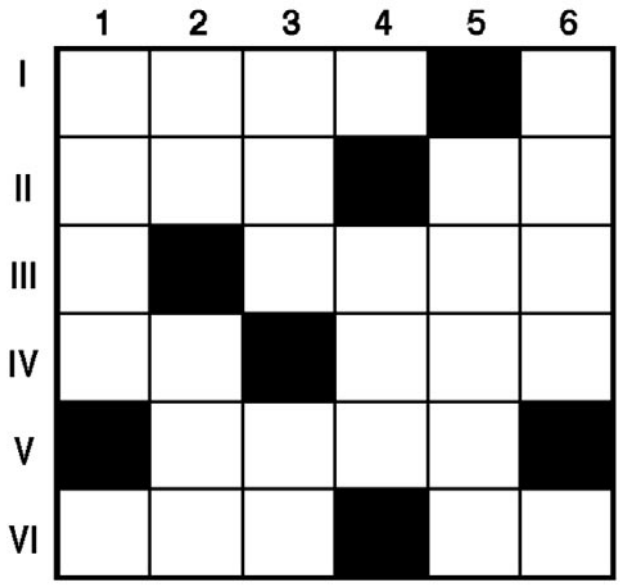

HORIZONTALEMENT

I. Cette année-là, on a marché sur la Lune. **II.** Puisssance de 2. Nombre d'années nécessaires aux noces de cristal. **III.** Longueur en km du fleuve Nil. **IV.** Département du Puy-de-Dôme. Un petit modèle de la gamme Peugeot. **V.** Altitude estimée de l'Everest. **VI.** Nombre de coups à faire pour bien s'amuser. C'est vraiment nul !

VERTICALEMENT

1. Carré de 36. **2.** Département du Val-d'Oise. Dernier-né de la gamme Airbus. **3.** Un chiffre apocalyptique. Un certain nombre de jours pour faire le tour du monde. **4.** Puissance de 5. **5.** Indispensable à savoir pour que le courrier arrive à la Rochelle. **6.** Marignan !

Grille muette N° 1191

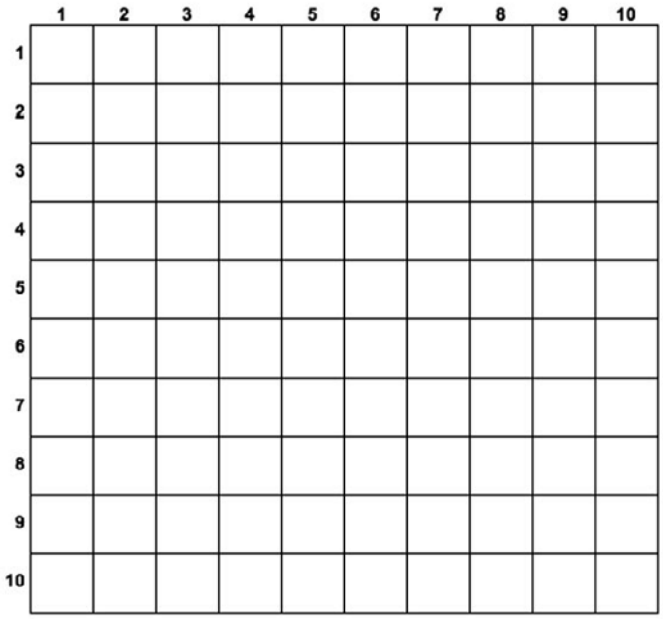

Horizontalement

1 Frère pauvre à l'extrême.2 Mélanges équimoléculaires de deux énantiomères.3 Présence de propanone dans un liquide jaune ambré.4 Métal de transition.- Près de Manzano.5 Siffleur.- Producteur de protéines insecticides.6 Ville connue pour son pot...- Nation kelossienne.7 Débonnaire pour l'Astronome.- Bête de Stevenson.8 Comme le buisson ardent.- Vertisol.9 Parleriez trop...- Chemises brunes.10 Constituées d'un mésothélium et d'un tissu conjonctif aréolaire sous-jacent.

Verticalement

1 Pris, ils sont muets.2 Fait de la science comparative.3 En chanson ou au tennis.- Verbe de concert.4 A de gros avantages.5 Ville de circuit.- Hitler au théâtre, pendu par les pieds!6 Séneçons ornementaux au feuillage grisâtre.7 Le hyracothérium, il y a fort longtemps, par exemple.- De commune à muse nietzschéenne.8 Digne lui est proche.- Signe artistique de reconnaissance.9 Sarde ou roumains.- Il fait parfois moins, mais c'est toujours un plus!10 À-côté, pas du bon côté.

Mots croisés grille N° 1191

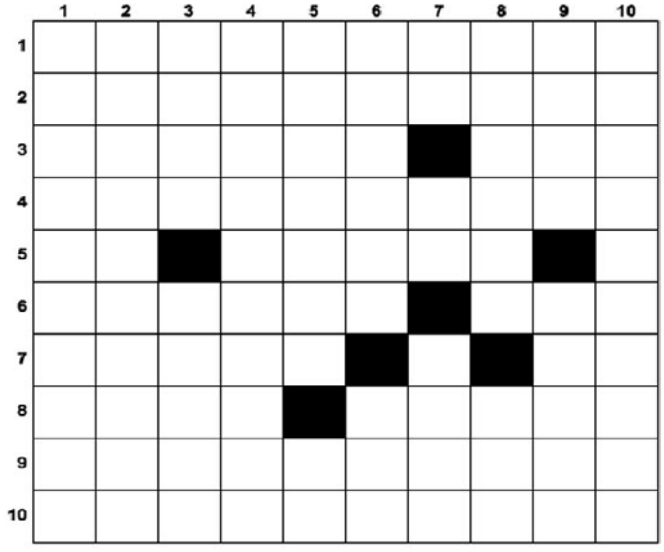

Horizontalement

1 Presque purificatoires.2 Ne se mouille pas, au contraire de l'ancre.3 Accortes.- Unité étrangère.4 Ont de l'intuition (féminine).5 ...va sano?- Aller ensemble.6 Ville togolaise.- H.7 Se plia un peu.- Lucet au son.8 Rivière brésilienne.- Souffris.9 Périodes de chasse au gros gibier... quand vient la fin de l'été.10 On y fait le plein à Dakar (mais pas à Paris).

Verticalement

1 Tierce dans le milieu.2 Font de la concurrence loyale.3 Poète roumain, prisonnier au château des aveugles.- Du 64 au temps anglais.4 Produit du chancre.5 Modérera.- L'alpha géorgien.6 Graisse la laine.- Tapeur guadeloupéen ou piton, réunionnais, par exemple.7 Uuu ou en cultivent des vertes et des pas mûres!- En noir et blanc ou en Écosse.- Matériau de construction répandu, pas en Italie ou en Italie.8 Fait une belle jambe, en partie.- Vieille conscience.9 Inférieur au Supérieur.- Ville des Pouilles.10 Caresse dans le sens du poil.

LA NATION
Dimanche 29 Novembre 2026

AIR ALGÉRIE

50 % de réductions sur les vols au départ de l'Europe vers l'Algérie

Air Algérie a annoncé, vendredi dans un communiqué, des réductions allant jusqu'à 50 % sur ses vols à destination de l'Algérie au départ de l'Europe, dans le cadre de ses offres hiver 2026. La période de réservation pour cette offre s'étend du 26 novembre au 3 décembre prochain, tandis que les voyages sont prévus du 26 novembre 2026 au 31 janvier 2027, précise la même source.

HORAIRE DES PRIERES

SOBH	DOHR	ASSER	MAGHREB	ICHA
06:07	12:36	15:16	17:35	18:58

Météo

Alger	25	Tizi Ouzou	24
Tiaret	24	Béjaïa	25
Constantine	24	Oran	26

PATRIMOINE CULTUREL ARCHÉOLOGIQUE DE IN-GUEZZAM

L'ONPCA mène une mission de recensement

Une équipe de l'Office national du parc culturel de l'Ahaggar a mené une opération de terrain visant à inventorier le patrimoine culturel et naturel dans la région d'In-Guezzam, durant la période du 15 au 25 novembre courant, a indiqué la direction de la Culture et des Arts de la wilaya.
L'opération, menée par une équipe de douze cadres, en coordination avec le service de préservation du patrimoine culturel et naturel, le service de l'inventaire et la subdivision territoriale de Tamanrasset, a concerné les zones de Hassi-Bouchengua, Adakh-Dakh et In-Ardagh, avec une attention particulière accordée aux secteurs concernés par l'extension urbaine et agricole. Elle a permis de recenser 493 monuments funéraires, 23 monuments visibles en surface et 49 panneaux de gravures rupestres, a révélé la source.Les sorties effectuées sur le terrain ont également permis de constater la présence de peintures rupestres dans la région d'Adakh Dakh, ainsi que de plusieurs monuments funéraires nécessitant des mesures de protection et de préservation. Elles ont également permis de relever l'existence d'un cimetière à In-Ardagh, qui fait actuellement l'objet d'une étude menée par les membres du laboratoire de recherche en Afrique du Nord (ARPAN).
Par ailleurs, plusieurs parois rocheuses de la région pourraient abriter des gravures rupestres, compte tenu de la nature des roches sur lesquelles elles seraient réalisées. Cette initiative de l'ONPCA, qui s'inscrit dans le cadre des efforts visant à inventorier et à préserver le patrimoine culturel et naturel de la wilaya, va se poursuivre prochainement pour couvrir la partie occidentale de la région d'In-Guezzam ainsi que la daïra de Tin-Zaouatine, a fait savoir la direction de la Culture et des Arts.

HADJ 2027

Les délais de paiement des frais du hadj fixés au jeudi 3 décembre

L'Office national du pèlerinage et de la omra (ONPO) a rappelé, jeudi dans un communiqué, les personnes concernées par le Hadj pour la saison 1448h/2027 que la date limite pour accomplir les formalités administratives et s'acquitter des frais du Hadj a été fixée au jeudi 3 décembre prochain, à 18h00 au niveau des guichets de la Banque d'Algérie et à 23h59 pour la plateforme de paiement en ligne accessible via le Portail algérien du Hadj. A cet effet, les personnes concernées n'ayant pas encore finalisé leurs démarches sont invitées à "les accomplir dans les meilleurs délais, avant l'expiration des délais impartis, afin de compléter les formalités d'accomplissement du rite du Hadj", ajoute la même source.

TIZI-OUZOU

Décès de l'ancien officier de l'ALN Mohamed Zahzouh

Le moudjahid et ancien officier de l'Armée de libération nationale (ALN), Mohamed Zahzouh, est décédé à l'âge de 89 ans à l'hôpital de Draâ El Mizan (wilaya de Tizi-Ouzou), ont indiqué, vendredi, les services de la wilaya. Engagé dans la lutte armée dès mai 1956, le défunt, surnommé "Dda Moh", comptait parmi les premiers moudjahidine ayant formé la katiba du Djurdjura. Il avait notamment pris part à la célèbre bataille de Tizi N'Tsenant, le 7 décembre 1957, déclenchée sur ordre du colonel Amirouche Aït Hamouda, chef de la Wilaya III historique, pour libérer des détenus algériens forcés de travailler à l'ouverture de routes dans le secteur de Tikjda, et au cours de laquelle un avion de reconnaissance ennemi avait été abattu, selon son propre témoignage qu'il avait livré à l'APS.
A la suite de cette disparition, le wali de Tizi-Ouzou, Aboubakr Esseddik Boucetta, a adressé, en son nom propre et au nom de l'ensemble des cadres et employés de la wilaya, ses sincères condoléances et sa profonde compassion à la famille du défunt ainsi qu'à la famille révolutionnaire. Le corps du défunt Moudjahid sera inhumé samedi au village Aït El Kaïd dans la commune d'Agouni, ont indiqué ses proches.

ACCIDENTS DE LA ROUTE

9 morts et 420 blessés en 48 heures

Neuf personnes ont trouvé la mort et 420 autres ont été blessées dans des accidents de la circulation survenus ces dernières 48 heures dans plusieurs wilayas du pays, a indiqué, hier, un bilan de la Protection civile. La même source a précisé que "durant la période du 26 au 28 novembre courant, les unités de la Protection civile ont effectué 396 interventions, suite à plusieurs accidents de la circulation".

MDN

Saisie de 189 kg de cocaïne et 1 million de comprimés psychotropes

Le Service de lutte contre les drogues et les substances psychotropes du Service centrale opérationnel de la lutte contre la criminalité organisée, relevant de la Gendarmerie nationale, a réussi, ces deux dernières semaines, à démanteler un réseau criminel organisé et armé, activant dans le trafic des drogues et des substances psychotropes, à travers les wilaya de Bejaïa, Batna, Sétif, Bouira et Alger, indique, vendredi, un communiqué du ministère de la Défense nationale (MDN). Cette opération s'est soldée par "l'arrestation de 31 personnes, qui ont été présenté devant les instances judiciaires compétentes, et la saisie de 160 kilogrammes de drogues dures (Cocaïne), 150 kilogrammes de kif traité et plus d'un million de comprimés psychotropes de types Prégabaline, en sus de 44 véhicules touristiques et utilitaires, sept motocyclettes, un jet-ski", a précisé la même source. La même opération a également permis de "récupérer deux pistolets automatiques et un fusil à pompe, ainsi que des sommes d'argent estimées à un milliard et 292 millions de centimes, 3000 Euros et 740 dinars tunisien, en sus de faux billets".
Dans le même contexte, "un réseau de blanchiment d'argent et de transfert de revenus criminels issus du trafic illégal des drogues vers un pays étranger (Emirats Arabes Unis) a été découvert", selon le communiqué précisant que "le montant de ces transferts financiers a atteint 1.980.000 de Dollars Américain". "Ces résultats de qualité, réalisées en peu de temps, confirment, encore une fois, la fermeté et la détermination des unités de l'Armée Nationale Populaire, avec toutes ses composantes, à faire face à toutes les criminels et à déjouer leurs tentatives abjectes visant à porter atteinte à la sécurité et la stabilité du pays", souligne le MDN.
A Fouka (Tipasa), les éléments de la brigade mobile de la police judiciaire ont procédé à la saisie de près de 29 kg de drogues dures (cocaïne) et de 3.669 capsules de psychotropes de type prégabaline, a indiqué jeudi un communiqué de la Direction générale de la Sûreté nationale (DGSN). L'opération s'est soldée par l'arrestation de six individus, dont une femme, appartenant à un réseau organisé dont l'activité criminelle s'étend d'une wilaya du Sud vers le nord du pays.

ORAN

Le moudjahid, journaliste et réalisateur Noureddine Adnani tire sa révérence



Le moudjahid, journaliste et réalisateur de documentaires, Noureddine Adnani, ancien directeur régional de la station de la télévision algérienne à Oran, est décédé vendredi à Oran à l'âge de 87 ans, a indiqué sa famille.
Le défunt a conjugué, tout au long de son parcours, le combat durant la Révolution de libération nationale et le travail journalistique et télévisuel, contribuant à la documentation de la mémoire nationale, à travers la réalisation de nombreux films et œuvres documentaires consacrés à des étapes de l'histoire de l'Algérie. Il avait connu l'emprisonnement et la torture durant la guerre de libération nationale, alors qu'il était âgé de 16 ans. Il avait été incarcéré dans la prison de la ville d'El Bayadh avec son père et son grand-père, une épreuve qui a marqué sa mémoire et constitué l'une des étapes de son parcours militant.
Après l'indépendance, le défunt a consacré son expérience professionnelle au service de l'information nationale. Il était connu pour son sens journalistique et sa capacité à traiter des sujets historiques et humains, en s'appuyant sur l'image documentaire comme moyen de préserver les témoignages et de transmettre la mémoire aux générations futures.
Parmi ses œuvres documentaires les plus marquantes figure le film "Ecchahid lem yamout", qui lui a valu le Prix national du journalisme dans les années 1970. Il a également réalisé, en 1975, un documentaire sur le martyr Ahmed Zabana, dans le cadre de ses efforts visant à mettre en lumière les sacrifices des martyrs de la guerre de libération nationale et à immortaliser leurs hauts faits.
Le défunt a également occupé le poste de directeur régional de la station de la télévision algérienne à Oran, où il a contribué au développement de l'activité médiatique régionale, s'appuyant sur son expérience professionnelle et sa conviction quant à la mission du service public de l'information et à son rôle dans la transmission des préoccupations de la société et la préservation de la mémoire nationale. Selon les témoignages de ses collègues, le défunt était connu pour son humilité, ses qualités morales et son sens des relations humaines. Il est resté fidèle aux valeurs et à l'éthique de la profession, laissant une empreinte remarquable dans l'histoire de la presse et de la télévision en Algérie.
La dépouille du défunt a inhumée demain, hier à Oran.